



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

PRIX NATIONAL
D'EXCELLENCE

7ème édition

06 AOÛT 2019
PALAIS DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

*“Le but de la vie, ce n'est pas l'espoir de
devenir parfait, c'est la volonté d'être
toujours meilleur.”*



Ralph Waldo Emerson



S.E.M. ALASSANE OUATTARA

Président de la République de Côte d'Ivoire

“

Le 6 Août marque une date particulière pour les Ivoiriennes et les Ivoiriens, celle du rendez-vous de la Nation avec ses filles et ses fils valeureux, distingués par le Prix National de l'Excellence.

Nous célébrons avec la même intensité et la même ferveur les lauréats primés par ce Concours National, leur exprimant ainsi nos félicitations et notre admiration pour les modèles de citoyen et de valeur qu'ils incarnent.

Nous souhaitons que la flamme de l'excellence ainsi allumée en Côte d'Ivoire, continue de briller et d'éclairer tous les sentiers de notre développement.

”



Prix d'Excellence 2019



M. AMADOU GON COULIBALY

Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,
Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat

“

La célébration du Prix National d'Excellence est devenue l'une des manifestations les plus importantes en marge de la commémoration de l'anniversaire de l'indépendance de notre pays.

L'enthousiasme et l'engouement suscités autour de ce Prix depuis quelques années, illustrent son solide ancrage dans divers secteurs de notre pays, notamment agricole, industriel, économique, commercial, social, culturel et environnemental.

Dans ce sens, les vertus de l'excellence doivent pérenniser les sentiers de l'émergence de la Côte d'Ivoire.

”

LA JOURNÉE NATIONALE DE L'EXCELLENCE EN 4 POINTS

1

Un Comité National de la Journée Nationale de l'Excellence, mis en place, est présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat. Il a pour mission d'organiser la Journée Nationale de l'Excellence et la remise de prix aux acteurs de la vie socio-économique et administrative ayant fait preuve d'exemplarité dans l'accomplissement de leurs activités. Il valide les travaux du Comité technique chargé d'examiner les rapports de sélection et de proposer la liste des lauréats.

2

Pour l'édition 2019, quatre-vingt-un (81) lauréats nationaux sont primés provenant des secteurs public et privé et de la société civile, sont repartis comme suit :

→ 37 Personnes Physiques dont :

- 24 hommes
- 12 femmes
- 01 couple

→ 44 Personnes Morales dont :

- 09 structures publiques
- 24 entreprises privées
- 04 sociétés coopératives et organisations non gouvernementales
- 05 associations de développement et organisations socio-culturelles
- 02 collectivités territoriales

Ces lauréats recevront des mains du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, un trophée, un diplôme et un chèque d'un montant de dix millions de francs CFA.

3

Une cérémonie solennelle de remise de Prix d'Excellence par S.E.M. Alassane Ouattara, Président de la République, le 06 août 2019.

4

Les lauréats classés 2^{ème} et 3^{ème} seront primés au cours de cérémonies éclatées organisées dans les différents ministères.



*Les Lauréats Nationaux
de l'Édition 2019*

PRIX D'EXCELLENCE DES ARMÉES



4^{ÈME} BATAILLON D'INFANTRIE DE L'ARMÉE DE TERRE DE KORHOGO

MOTIVATION DU CHOIX

Le 4^{ème} Bataillon d'Infanterie de l'Armée de Terre de Korhogo, commandé par le Lieutenant-Colonel OUATTARA Abou, est caractérisé par la discipline, la cohésion et la pratique du sport. Le tout dans un cadre de vie très agréable et bien entretenu.

Le 4^{ème} Bataillon est entre autre engagé dans des missions telles que : la sécurisation de la ligne frontalière avec le Burkina Faso et le Mali ; la lutte anti-terroriste ; la surveillance des établissements pénitentiaires ; la sécurisation des villes de Bouaké et de Korhogo par des patrouilles mixtes avec la Gendarmerie et la Police et enfin la sécurisation de forêts classées, en appui à l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves.

La qualité de son cadre de vie, ainsi que le bon entretien de ses infrastructures et véhicules, lui ont valu d'occuper le premier rang du classement aux concours organisés par l'Etat-Major de l'Armée de Terre : Caserne la plus propre et Entretien de l'armement et des véhicules. Plusieurs autres récompenses ont également été obtenues par le bataillon dans le domaine sportif.

Dans le cadre du renforcement de la cohésion, le 4^{ème} Bataillon organise différentes actions civilo-militaires, notamment des dons de vivres et des dons de sang.

En conclusion, les efforts fournis par le 4^{ème} Bataillon d'Infanterie de Korhogo dans les domaines des opérations, du sport, de la discipline, de la cohésion, de l'entretien des infrastructures et matériels, rehaussent son image et contribuent au rayonnement des Armées et principalement de l'Armée de Terre.

CRITERES DE SELECTION

Personnes physiques

1. Etre de bonne moralité ;
2. Etre discipliné ;
3. Avoir été auteur d'un acte de bravoure ou avoir mené une action d'éclat ;
4. Avoir un bon esprit d'équipe ;
5. Avoir de très bonnes notations annuelles ;
6. Avoir une bonne tenue et une très bonne présentation.

Personnes morales (casernes, services...)

1. Etat d'entretien de l'unité ;
2. Etat d'entretien et de suivi des infrastructures et des matériels de l'unité ;
3. Résultats sportifs ;
4. Résultats aux examens et concours ;
5. Discipline au sein de la structure ;
6. Esprit de solidarité et de cohésion au sein de la structure ;
7. Etat de sécurisation de la structure.

PRIX D'EXCELLENCE DU « GLAIVE D'HONNEUR
DE LA GENDARMERIE NATIONALE »



MARÉCHAL DES LOGIS-CHEF
KOUAMÉ FAVIER

*Officier de Sécurité du Président de la Haute Autorité
pour la Bonne Gouvernance*

MOTIVATION DU CHOIX

Le Maréchal des Logis-Chef KOUAME Favier est un Sous-officier discipliné, consciencieux et toujours disponible pour le service. Il assure sa mission de sécurité avec courage et rigueur. Il est particulièrement apprécié de l'autorité auprès de qui il est détaché depuis 2012. Il totalisera, au 31 décembre 2019, 16 ans de service actif dans l'armée.

Sous-officier déterminé dans l'exécution de ses missions, courageux et doté d'un sens aigu du devoir, il a volontairement et au péril de sa vie, porté secours à une famille de quatre (04) personnes dont deux enfants, dans un immeuble en proie aux flammes. A travers l'acte posé, qui dénote de son sens élevé de l'honneur, le Maréchal des Logis-Chef KOUAME Favier a été lui-même victime de brûlures au second degré.

La qualité du travail accompli par ce Sous-Officier témoigne de son esprit de discipline et surtout de la bravoure qui le caractérisent. Au-delà de sa personne, le Maréchal des Logis-Chef KOUAME Favier rehausse l'image de la Gendarmerie Nationale.

CRITERES DE SELECTION

Personnes physiques

1. Etre de bonne moralité ;
2. Etre discipliné ;
3. Avoir été auteur d'un acte de bravoure ou avoir mené une action d'éclat ;
4. Avoir un bon esprit d'équipe ;
5. Avoir de très bonnes notations annuelles ;
6. Avoir une bonne tenue et une très bonne présentation.

Personnes morales (Casernes, Services...)

1. Etat d'entretien de l'unité ;
2. Etat d'entretien et de suivi des infrastructures et des matériels de l'unité ;
3. Résultats sportifs obtenus ;
4. Résultats aux examens et concours ;
5. Discipline au sein de la structure ;
6. Esprit de solidarité et de cohésion au sein de la structure ;
7. Etat de sécurisation de la structure.

PRIX D'EXCELLENCE DES ECOLES MILITAIRES



ECOLE DES FORCES ARMÉES (EFA) DE ZAMBAKRO, YAMOUSSOUKRO

MOTIVATION DU CHOIX

L'Ecole des Forces Armées (EFA) de Zambakro, commandée par le Colonel MOUHO Jean-Christophe, privilégie les valeurs telles que la discipline, la cohésion, la qualité des enseignements, la sécurité de son environnement et la pratique du sport.

L'école se démarque particulièrement par la construction, en un temps record, d'infrastructures modernes et par des équipements de pointe. Le bon niveau de pratique sportive à l'EFA a valu à l'institution plusieurs trophées, notamment :

- 1^{ère} place au concours des 05 km par équipe
- 1^{ère} place au parcours d'obstacle par équipe
- 1^{ère} place au relais commando par équipe
- 1^{ère} place au relais traction-corde par équipe
- 1^{ère} place à la natation par équipe
- 1^{ère} place à la course 100 mètres
- 2^{ème} place au 10 km par équipe
- 2^{ème} place au tournoi de volley-ball
- 3^{ème} place au tournoi de maracana

En conclusion, les efforts fournis par L'EFA de Zambakro, dans les domaines de l'enseignement, du sport, de la discipline, de la cohésion et surtout des nouvelles acquisitions en termes de bâtiments et de terrains pour l'extension du site, rehaussent son image et contribuent à son rayonnement.

CRITERES DE SELECTION

1. Etat d'entretien de l'unité ;
2. Etat d'entretien et de suivi des infrastructures et des matériels de l'unité
3. Résultats sportifs obtenus ;
4. Résultats aux examens ;
5. Discipline au sein de la structure ;
6. Esprit de solidarité et de cohésion au sein de la structure ;
7. Etat de sécurisation de la structure.

DOMAINE DE LA DIPLOMATIE

PRIX D'EXCELLENCE
DU MEILLEUR DIPLOMATE



M. NENE BI ZAH

*Conseiller des Affaires Etrangères,
Chargé d'Etudes au Cabinet*

MOTIVATION DU CHOIX

Diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration en 2012, M. NENE Bi Zah a débuté sa carrière au Ministère des Affaires Etrangères, à la Direction des Affaires Juridiques et Consulaires, le 13 octobre 2014. Cet ex-Administrateur du Travail et des Lois Sociales va s'adapter très rapidement aux exigences et à la pratique de la diplomatie, pour se hisser parmi les meilleurs agents de la Direction des Affaires Juridiques et Consulaires. C'est à juste titre qu'il intègre le Cabinet du Ministre, le 26 février 2016.

A ce poste sensible et exigeant, de par son contenu et sa proximité de collaboration avec Monsieur le Ministre, il a toujours su donner le meilleur de lui-même dans le traitement des dossiers à lui imputés. Ce, à la satisfaction des responsables des Cabinets qui se sont succédés.

Il traite avec rigueur et célérité, les dossiers et correspondances à destination ou en provenance de la Présidence de la République, de la Vice-Présidence, de la Primature, du Cabinet de la Première Dame et des autres Institutions régaliennes. Monsieur NENE est la cheville ouvrière de l'équipe chargée des dossiers des Conseils de Gouvernement et des Ministres. Il a initié sous la coordination du Directeur de Cabinet d'alors, la matrice de traitement des dossiers des conseils de Gouvernement et des Ministres.

CRITERES DE SELECTION

1. Compétence ;
2. Intégrité morale ;
3. Conscience professionnelle ;
4. Discrétion ;
5. Vertus de l'Ivoirien Nouveau : discipline, assiduité, ponctualité, esprit civique, présentation...

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR AGENT
ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE



M. KOUASSI YAO LÉON

*Informaticien, Chargé d'Etudes
à la Direction des Ressources Humaines*

CRITERES DE SELECTION

1. Compétence ;
2. Intégrité morale ;
3. Conscience professionnelle ;
4. Discrétion ;
5. Vertus de l'Ivoirien Nouveau : discipline, assiduité, ponctualité, esprit civique, présentation...

MOTIVATION DU CHOIX

M. KOUASSI Yao Léon est un agent discret, dynamique et polyvalent. Il est depuis le 25 avril 2013, Chargé d'Etudes à la Direction des Ressources Humaines du Ministère des Affaires Etrangères.

En charge de l'élaboration des décisions d'affectation et de rappel des agents du Ministère, il traite avec professionnalisme, célérité et discrétion les dossiers relatifs à la gestion de la carrière des membres du Corps Diplomatique et du Personnel interministériel. Ponctuel et assidu à son poste, KOUASSI Yao Léon travaille spontanément au-delà des horaires et jours de travail afin d'achever le traitement des dossiers qui lui sont confiés.

Passionné par son travail qu'il exécute avec un dévouement et une conscience professionnelle hors du commun, M. KOUASSI est doté de qualités qui font de lui un agent efficace, disponible, agréable et digne de confiance. Il a les vertus de l'Ivoirien nouveau et peut être considéré comme un modèle pour les autres agents de sa catégorie.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR
ENSEIGNANT-CHERCHEUR



M. AKA BEDIA FRANÇOIS

*Professeur Titulaire des Sciences Economiques,
Université Alassane OUATTARA de Bouaké*

MOTIVATION DU CHOIX

Monsieur AKA Bedia François, est Enseignant-Chercheur depuis 1993 à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire). Spécialisé en Politiques Economiques, il est Professeur titulaire des Sciences Economiques depuis 2017. Il est actuellement Chef du Service de la Valorisation de la Recherche et de l'Innovation Technologique, membre du Comité Scientifique du Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique (PASRES), Responsable de la Formation doctorale à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences Economiques et de Développement et enfin, Directeur du Laboratoire d'Analyse et de la Modélisation des Politiques Economiques du Centre de Recherche pour le Développement (LAMPE/CRD), à l'Université Alassane Ouattara.

Il est l'auteur de trente-cinq (35) articles scientifiques, quinze (15) documents de travail et a participé à trente-sept (37) conférences nationales et internationales. Il a également été sollicité plus d'une dizaine de fois, comme expert ou consultant, par des institutions nationales et internationales.

La sélection de Monsieur AKA Bedia François est une opportunité pour lui de valoriser sur le plan national ses recherches sur la réduction des inégalités par une répartition des ressources à travers des modèles de formation de prix, de prévision de l'inflation. C'est également l'occasion de faire connaître les résultats de recherches du laboratoire LAMPE de l'UFR des Sciences Economiques et de Développement.

CRITERES DE SELECTION

1. Performances pédagogiques (enseignement) ;
2. Quantité et qualité des productions scientifiques ;
3. Valorisation des résultats des recherches ;
4. Distinctions.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE ACTION
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



M. ZOUEU THOUAKESSEH
JÉRÉMIE

*Professeur Titulaire des Universités, Enseignant-Chercheur
à l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY*

MOTIVATION DU CHOIX

Monsieur ZOUEU Thouakesseh Jérémie, Enseignant-Chercheur à l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny est le Directeur de l'Unité Mixte de Recherche et d'Innovation, Responsable du Laboratoire d'instrumentation Image et Spectroscopie. Membre du Conseil Scientifique du PASRES.

Titulaire d'un Doctorat en Ingénierie des Lasers et Application, il a gravi rapidement tous les échelons pour devenir Professeur Titulaire. Il assure des enseignements au niveau international, encadre et soutient de nombreuses thèses de doctorats (une vingtaine) et de Master de recherche (une trentaine).

Il est Membre du Comité Consultatif Général du CAMES et Coordonnateur Général du Réseau Africain pour l'Imagerie Spectrale. Il est le Point Focal UNESCO pour la Journée Internationale Académique de la Lumière et Premier Vice-Président de la Société Ivoirienne de Physique.

Il est également co-auteur de 46 publications d'articles scientifiques et est titulaire d'un brevet d'invention relatif à la conception et au développement d'un Microscope Multispectral et Multimode pour le diagnostic automatique, rapide et précis : la coloration chimique est remplacée par un marquage spectral ; le comptage manuel devient automatique ; l'identification des cellules malades est faite de façon numérique ; la mesure de la parasitémie est obtenue automatiquement.

En raison de l'importance de sa production scientifique, le Professeur ZOUEU Thouakesseh Jérémie est conférencier, organisateur de plusieurs travaux de recherches scientifiques.

CRITERES DE SELECTION

1. Quantité et qualité des productions Scientifiques (articles, brevets) ;
2. Caractère novateur des travaux ;
3. Impact des travaux sur la productivité ;
4. Distinctions.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR ÉTUDIANT



M. LOROUX CHRISTIAN

Étudiant en 2^{ème} Année de Prépa MPSI des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) de l'INP-HB

CRITERES DE SELECTION

1. Performances académiques ;
2. Degré de sociabilité ;
3. Comportement citoyen.

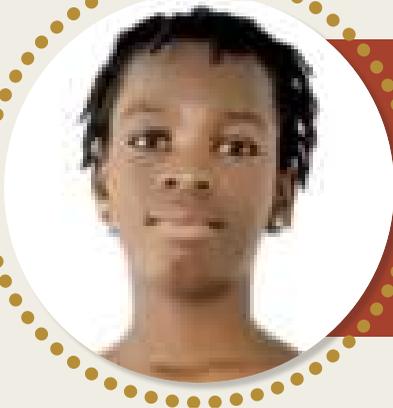
MOTIVATION DU CHOIX

Né le 15 Mars 2000, LOROUX Christian vient d'achever sa 2^{ème} année de Prépa Mathématiques, Physique et Sciences de l'Ingénieur (MPSI) des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB).

Étudiant brillant et travailleur, il obtient en 2017, le Baccalauréat série C avec la mention Très Bien (326 points / 400). En Prépa 1 (2017-2018), il est 1^{er} / 151 étudiants avec une moyenne de 13,66. En Prépa 2 (2018-2019), il est 5^{ème}/ 146 avec une moyenne de 14,20. Cette même année 2019, il est admis à tous les concours qu'il a présentés. Il est notamment admis au Concours pour intégrer la prestigieuse école française X Polytechnique , avec une moyenne de 17/20.

LOROUX Christian étant issu des Classes Préparatoires de l'INP-HB, cette sélection va stimuler le travail des étudiants des classes Prépa de l'INP-HB qui voudront égaler ses performances. Dans tout le pays, les élèves et étudiants de Côte d'Ivoire trouveront en lui, une référence pour se mettre au travail afin de mériter les honneurs de la Nation.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR ELÈVE
AU CEPE / CONCOURS D'ENTRÉE EN 6^{ÈME}



Mlle AKA GRÂCE EVODIE
DANIELLE

Elève

MOTIVATION DU CHOIX

AKA Grâce Evodie Danielle est née le 14 Août 2008 à Yopougon. Elle est régulièrement inscrite au cours de l'année scolaire 2018-2019 en classe de CM2 à l'EPV PEMIEN, dans la commune de Yopougon.

Son cursus scolaire est remarquable. Du CP1 au CE1, elle est parmi les cinq premiers de sa classe (4^{ème}, 2^{ème} et 2^{ème}). A partir de la classe de CE2, elle occupe constamment le premier rang jusqu'au CM2. C'est donc logiquement qu'elle remporte le premier Prix National d'Excellence dans la catégorie « Meilleur Elève au Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires (CEPE) », avec un total pondéré de 168,88 points /170, soit une moyenne de 19,87/20.

AKA Grâce Evodie Danielle est une élève consciencieuse. Son objectif est d'être toujours la meilleure. Elle a précédemment remporté au sein de l'IEP de Yopougon Niangon dont dépend son école, le prix d'Excellence les années scolaires : 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Egalement très impliquée dans les activités extrascolaires de son école, elle est la dynamique présidente du club environnement.

AKA Grâce Evodie Danielle est une élève brillante et respectueuse. Elle fait la fierté de son établissement. C'est un modèle pour ses camarades.

CRITERES DE SELECTION

1. Meilleur Total Général Pondéré (TGP) et supérieur à 153 points/170 (18/20 de moyenne).

Selon les résultats officiels proclamés par le Ministère.

PRIX D'EXCELLENCE
DU MEILLEUR ELÈVE AU BEPC



M. ASSAH KOKORAH
JONATHAN CHRIST-ALAIN
MICHEL

Elève

MOTIVATION DU CHOIX

ASSAH Kokorah Jonathan Christ-Alain Michel est né le 6 novembre 2004 au Plateau Dokui (Abidjan). Il est régulièrement inscrit au cours de l'année scolaire 2018-2019 en classe de 3^{ème} à l'Institut Scolaire Lavoisier de Cocody-Angré.

Il occupe sans conteste le 1^{er} rang du Prix National d'Excellence, avec un total pondéré de 196,52/220, soit une moyenne de 17,87/20 au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).

Brillant élève, il excelle dans presque toutes les matières. Après la classe de 6^{ème} où il a été 2^{ème} de sa classe, il occupe le premier rang jusqu'en classe de 3^{ème} où il obtient une moyenne générale annuelle de 18,21/20.

ASSAH Kokorah Jonathan Christ-Alain Michel est respectueux et correct. Il a un comportement exemplaire sanctionné par une très bonne note en conduite.

CRITERES DE SELECTION

1. Meilleure moyenne nationale (supérieure ou égale à 16/20) ;
2. Mention très bien ;
3. Note de conduite supérieure ou égale à 15/20.

Selon les résultats officiels proclamés par le Ministère.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR ELÈVE
AU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



M. YAO YOSSO HAROUNE
RACHID

Elève

MOTIVATION DU CHOIX

YAO Yosso Haroune Rachid est né le 15 juillet 2002 à Abobo. Il est élève au Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro dans la Direction Régionale de Yamoussoukro.

Cet élève occupe le premier rang du Prix National d'Excellence de sa catégorie avec un total définitif de 334/400, soit une moyenne de 16,70/20.

YAO Yosso Haroune Rachid est un élève brillant et très engagé dans la communauté scolaire. Il participe à toutes les activités (sport, vie scolaire etc.) de l'établissement.

Ses performances scolaires et parascolaires ont fortement influencé les résultats de ses camarades.

En effet, il a été le 1^{er} de sa classe de la seconde C à la terminale D. Il est un modèle pour sa génération.

CRITERES DE SELECTION

1. Meilleure moyenne nationale (supérieure ou égale à 15/20) ;
2. Mention bien au moins ;
3. Note de conduite supérieure ou égale à 15/20.

Selon les résultats officiels proclamés par le Ministère.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR ELÈVE
AU BACCALAURÉAT TECHNIQUE



M. KANGOU PAUL
PHILIPPE

Elève

MOTIVATION DU CHOIX

KANGOU Paul Philippe est né le 6 juin 2001 à Yopougon. Il est régulièrement inscrit sous le matricule 12 191 393Y à l'E.M.P.T de Bingerville, dans la Direction Régionale d'Abidjan 1.

Elève en classe de terminale F2 (Electronique), KANGOU Paul Philippe est retenu pour le premier Prix National d'Excellence de sa catégorie (baccalauréat de l'enseignement technique), avec un total définitif de 377/480, soit une moyenne de 15,71/20.

Excellent élève, il a connu un cursus scolaire régulier de la classe de 6^{ème} à la classe de Terminale où il est classé premier avec une moyenne annuelle de 14,59/20.

KANGOU Paul Philippe est un élève travailleur au comportement exemplaire. Il est membre du Club Taekwondo de son établissement. Il reçoit un bon témoignage de ses encadreurs et est présenté comme un modèle à suivre pour ses camarades.

CRITERES DE SELECTION

1. Meilleure moyenne nationale (supérieure ou égale à 15/20) ;
2. Mention bien au moins ;
3. Note de conduite supérieure ou égale à 15/20.

Selon les résultats officiels proclamés par le Ministère de l'Education Nationale

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR ELÈVE
AU BREVET DE TECHNICIEN



M. YAO GNAMOUKUÉ
ADONIS

Elève

MOTIVATION DU CHOIX

YAO GNAMOUKUE Adonis est né le 1^{er} Janvier 1992 à Tiébissou. Il est élève-stagiaire au Centre de Perfectionnement aux Métiers de Mécanique et de l'Electricité (CPMME) de Koumassi, dans la Direction Régionale d'Abidjan Sud.

YAO GNAMOUKUE Adonis occupe le premier rang du Prix National d'Excellence avec une moyenne annuelle de 17,02/20 et une moyenne de 16,90/20 à l'examen du Brevet de Technicien (BT). C'est un élève excellent. Pendant son cursus scolaire, il a été toujours le premier de sa classe avec d'excellentes moyennes, supérieures ou égales à 16,50/20, consacrées par des Tableaux d'Honneur.

Les résultats scolaires de cet élève se présentent comme suit :

- Année scolaire 2016-2017 (1BT ELT) : 16,78/20
- Année scolaire 2017-2018 (2BT ELT) : 17,51/20
- Année scolaire 2018-2019 (3BT ELT) : 17,02/20

L'obtention de ce premier Prix National d'Excellence dans sa catégorie est la confirmation de son sérieux au travail, de sa détermination et de ses efforts pour la réussite dans sa filière. C'est un élève qui réagit positivement et de façon pertinente aux mises en situation proposées en atelier, mais également dans les disciplines d'enseignement professionnel et général.

CRITERES DE SELECTION

1. Meilleure moyenne nationale (supérieure ou égale à 15/20) ;
2. Mention bien au moins ;
3. Note de conduite supérieure ou égale à 15/20.

Selon les résultats officiels proclamés par le Ministère.

PRIX D'EXCELLENCE
DE LA MEILLEURE JURIDICTION



COUR D'APPEL
DE DALOA

MOTIVATION DU CHOIX

La Cour d'Appel de Daloa présente un dossier de candidature de qualité comprenant les éléments suivants :

CRITERES DE SELECTION

1. Nombre de décisions rendues et signées ;
2. Nombre de dossiers en souffrance ;
3. Nombre de procès-verbaux reçus et réglés ;
4. Nombre de dossiers d'informations reçus et réglés ;
5. Nombre de dossiers civils reçus et réglés ;
6. Ponctualité et assiduité dans la tenue des audiences ;
7. Capacité d'initiative et d'innovation du Chef de Juridiction ;
8. Environnement de travail (entretien du cadre de travail, qualité des relations humaines, sécurité des personnes et des biens) ;
9. Niveau de satisfaction des usagers.

- la cartographie présentant la zone de compétence de la Cour ;
- le rendement qualitatif et quantitatif de la Cour eu égard aux statistiques produites ;
- la grande capacité d'initiative et d'innovation du Chef de Juridiction ;
- la production d'informations relatives aux délais de traitement de chaque dossier ;
- la célérité dans le traitement des dossiers.
- l'excellence des notes obtenues dans les différentes rubriques de notation ;
- le rapport favorable de l'Inspection Générale des Services Judiciaires et Pénitentiaires.

Ces éléments d'appréciation valent aussi bien pour le Siège que pour le Parquet.

En plus des éléments ci-dessus cités, la gestion managériale des Chefs de Cour (Premier Président et Procureur Général) a été excellente.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR GREFFE



GREFFE DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BOUAKÉ

MOTIVATION DU CHOIX

CRITERES DE SELECTION

1. Bonne tenue des registres ;
2. Disponibilité des décisions et autres actes de Justice ;
3. Environnement de travail (entretien du cadre de travail, qualité des relations humaines) ;
4. Bonne gestion des scellés et des consignations judiciaires ;
5. Capacité d'initiative et d'innovation du Greffier en chef.

Le Greffe du Tribunal de Première Instance de Bouaké a été désigné à l'unanimité des membres du Comité de sélection pour les raisons suivantes :

- la production d'informations statistiques claires et fiables décrites par des graphiques annotés, déclinant toutes les activités de la juridiction ;
- la qualité du rendement du Greffe ;
- la bonne gestion des scellés et des consignations judiciaires ;
- l'excellence des notes obtenues dans les différentes rubriques de notation ;
- le rapport favorable de l'Inspection Générale des Services Judiciaires et Pénitentiaires.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE AUTORITÉ
PRÉFECTORALE (PRÉFET OU SOUS-PRÉFET)



M. KOUAKOU ASSOMAN

*Préfet de la Région du Loh-Djiboua,
Préfet du Département de Divo*

CRITERES DE SELECTION

1. Qualités personnelles ;
2. Aptitudes professionnelles ;
3. Sens des relations humaines ;
4. Esprit managérial ;
5. Esprit d'initiative et d'innovation.

MOTIVATION DU CHOIX

Monsieur KOUAKOU Assoman est depuis 2008, le Préfet de la Région du Loh-Djiboua. Il a été successivement Préfet des Départements de Tiébissou, Tiassalé et Dabou. Partout où il est passé, il a toujours fait preuve d'une grande capacité d'anticipation.

Travailleur, courtois, et fin médiateur, il a réglé plusieurs conflits (chefferie, foncier, mine, etc.). Il notamment pu dénouer la crise qui persistait dans le département relativement à la contestation de 47 chefs sur les 94 en 2017-2018.

Il exécute en outre, avec diligence les instructions de la hiérarchie.

Rigoureux dans l'application des lois et règlements, il affiche une sérénité qui découle de ses connaissances professionnelles et son sens élevé de l'intérêt général.

La désignation du Préfet KOUAKOU Assoman est une récompense méritée pour ce haut cadre de l'Administration publique ivoirienne.

PRIX D'EXCELLENCE
PRIX DU MEILLEUR POLICIER
(COMMISSAIRE, OFFICIER, OU SOUS-OFFICIER DE POLICE)



MME TOURÉ ÉPOUSE ATCHET
MABONGA

*Commissaire Principale de Police,
Directeur de la Police des Stupéfiants et des Drogues (DPSD)*

MOTIVATION DU CHOIX

En sa qualité de Directeur de la Police des Stupéfiants et des Drogues (DPSD) le Commissaire Principal de Police TOURE Epouse ATCHET MABONGA exécute les missions qui lui sont assignées avec professionnalisme, abnégation et dévouement.

Ses remarquables qualités professionnelles et personnelles ont permis d'obtenir des résultats satisfaisants dans le cadre de la lutte contre les trafiquants de drogues, la prolifération des fumeurs, la circulation et la commercialisation des Médicaments de Qualité Inferieure Falsifiés (MQIF).

Ainsi, sur la période de janvier 2018 à mai 2019, les résultats à son actif sont entre autres :

- 464 fumeurs détruits avec 1.660 hommes, 84 femmes et 52 mineurs déferés ;
- 04 tonnes 840 kilogrammes de cannabis saisis ;
- 40 tonnes de Médicaments de Qualité Inferieure Falsifiés saisis le 23 janvier 2018 à Adjamé Renault ;
- Arrestation d'une dizaine de grands dealers ;
- Démantèlement d'un réseau de trafic international de drogues entre le Nigéria et la Côte d'Ivoire avec l'interpellation de dix (10) personnes, suite à une enquête conjointement menée par la DPSD, l'UCT et la DPEF le 23 mai 2018 ;
- Interpellation d'une trafiquante, trouvée en possession de 97 blocs et 120 kilogrammes de cannabis, dissimulés sous les sièges de son véhicule.

CRITERES DE SELECTION

1. Qualités personnelles :

- Tenue et présentation ;
- Sens social et relations humaines ;
- Pertinence du jugement ;
- Esprit d'ouverture ;
- Capacité à vivre et à travailler dans un groupe.

2. Qualités Administratives :

- Assiduité et ponctualité ;
- Connaissances professionnelles ;
- Conscience professionnelle ;
- Spontanéité dans la décision ou esprit d'initiative ;
- Animation du service ;
- Sens d'organisation et d'entretien des locaux du service ;
- Capacité d'anticipation.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR ELU LOCAL
(MAIRE OU PRÉSIDENT DE CONSEIL RÉGIONAL)



M. HIEN PHILIPPE

Président du Conseil Régional du Boukani

CRITERES DE SELECTION

1. Organisation de la collectivité territoriale ;
2. Prestations, produits et réalisations de la collectivité ;
3. Organisations du cadre de vie.

MOTIVATION DU CHOIX

Réélu à la tête du Conseil Régional du Boukani, M. HIEN Philippe est en voie de réussir à faire de sa Région un véritable pôle de développement économique.

Outre, la création de plusieurs emplois pour les jeunes, les initiatives qu'il a prises portent notamment sur l'éducation, avec un accent particulier sur celle de la jeune fille, ainsi que sur la santé.

En effet, ses principales réalisations se déclinent en construction de plusieurs écoles et collèges nouvellement construits, équipés ou ayant accueillis de nouveaux bâtiments.

A cela s'ajoute, dans le domaine de santé, la construction, la réhabilitation et l'équipement de plusieurs Centres de Santé. Enfin, il faut mentionner à son actif, la mise en place d'un important fonds de garantie exclusivement dédié aux femmes et aux jeunes.

Après l'évaluation de ses actions par le Préfet de la Région du Boukani et par la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), M.HIEN Philippe est classé premier avec une note de 308 sur 350 soit une moyenne de 17,60/20.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR COMITÉ
VILLAGEOIS DE LUTTE CONTRE LES FEUX
DE BROUSSE



ONG
LUCOFEBROU-NASSIAN

MOTIVATION DU CHOIX

« Lutte Contre les Feux de Brousse » (LUCOFEBROU) a été créée le 04 février 2004 à Nassian.

Cette ONG dynamique mène des activités de mobilisation communautaire par la sensibilisation à la lutte contre les feux de brousse. Elle a ainsi suscité la création de quarante-deux (42) comités dans les villages de la région et est constamment en relation avec les autorités locales et les services des Eaux et Forêts auxquels elle propose des solutions concrètes (campagnes de sensibilisation des populations, réalisation de pare-feu protecteurs, etc.).

Grâce aux multiples actions de mobilisation menées par l'ONG, l'usage du feu en période sèche est mieux maîtrisé. Ainsi, aucun dégât causé par des feux de brousse incontrôlés n'a été enregistré dans cette zone au cours de ces dernières années.

CRITERES DE SELECTION

1. Reboisement ;
1. Entretien ;
1. Etat de la plantation.

PRIX D'EXCELLENCE
DU MEILLEUR ACTEUR DE REBOISEMENT



INDUSTRIE ET PROMOTION DU BOIS (INPROBOIS)

Adzopé

MOTIVATION DU CHOIX

La société INPROBOIS est spécialisée dans le déroulage et le sciage de bois. Elle fait figure de pionnière en matière de gestion durable des ressources forestières.

Depuis la réforme de l'exploitation forestière en 1994 qui fait obligation aux exploitants forestiers de réaliser des reboisements compensatoires, INPROBOIS a mis en place plus de 4000 ha de plantations dans le domaine rural.

En 1999, avec l'ouverture de la gestion forestière au secteur privé, INPROBOIS a pris en gestion la forêt classée de la BESSO, à travers une convention de partenariat public-privé. Dans cette forêt, elle réalise chaque année plus de 300 ha de reboisement de grande qualité avec diverses essences.

Entreprise certifiée OLB (Origine et Légalité du Bois) en Côte d'Ivoire dans le secteur industrie du bois par Bureau Veritas depuis 2014, elle œuvre pour une gestion participative en associant les communautés riveraines.

CRITERES DE SELECTION

1. Organisation ;
2. Actions préventives ;
3. Actions actives.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR AGENT
TECHNIQUE DES EAUX ET FORÊTS



M. MONSIEUR KONE
ZOGBEU JOACHIM

*Ingénieur des Techniques des Eaux et Forêts,
Chef du Cantonnement des Eaux et Forêts d'Abengourou*

CRITERES DE SELECTION

1. Niveau d'implication dans les activités de reboisement ;
2. Niveau d'implication dans la lutte contre les feux de brousse ;
3. Connaissances de la législation forestière ;
4. Connaissances militaires.

MOTIVATION DU CHOIX

Le Capitaine KONE Zogbeu Joachim, Chef de Cantonnement d'Abengourou participe activement à la lutte contre l'exploitation forestière illicite et les feux de brousse. En effet, il compte à son actif pour la seule année 2018, 20 procès-verbaux d'infractions sur les 22 reçus par la Direction Régionale.

En outre, le Capitaine KONE a initié plusieurs séances de sensibilisation des opérateurs sur la réglementation forestière en vigueur et les documents dont ils doivent disposer pour exercer en toute légalité, ainsi que des actions de sensibilisation de lutte contre les feux de brousse et de reboisement. C'est un excellent manager.

Sa technique de travail a un impact positif sur la motivation des agents de la Direction. En plus de ces qualités, le Capitaine KONE fait preuve d'une grande probité. Il a un sens élevé du service public.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR
PROMOTEUR DE L'INTÉGRATION AFRICAINE



LE BALAFON DU NORD
(LE FESTIVAL DU SENANG)

MOTIVATION DU CHOIX

LE BALAFON DU NORD est une structure qui œuvre ardemment à la promotion de la culture senoufo, depuis plus d'une décennie. Son promoteur culturel est Monsieur SEKONGO Alexis Founakpon.

En 2014, LE BALAFON DU NORD a initié LE FESTIVAL DU SENANG, un événement culturel de l'aire sénoufo de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Burkina Faso et du Ghana qui s'inscrit dans une dynamique de survie de la culture senoufo, à travers l'art oratoire, la musique, la danse et le conte.

Cette action majeure a permis de faire la promotion des alliances interethniques. Le Festival du Senang a également fortement contribué au règlement de conflits intercommunautaires.

En outre, l'organisation de ce festival par un comité mixte des festivals « du Senang », de « Ziasso » Sikasso (Mali) et du « Niangoloko en fête » (NEF) Banfora (Burkina Faso) a favorisé le rapprochement des peuples de ces pays, dans cet espace.

Au plan économique, l'exposition/vente des produits artisanaux de Sikasso (le Bogolan de Lobougoula), de Bobo-Dioulasso (pagens des tisserands de Niankorodougou) et Korhogo (Artisans de Waraniéné et de Fapaha...) lors du festival, constitue une source importante de revenus pour les participants de l'espace régional.

CRITERES DE SELECTION

1. Les actions posées en faveur de la paix ;
2. Les actions en faveur du rapprochement des peuples pour/par la libre circulation des personnes et des biens ;
3. Les actions économiques et de développement pour la consolidation de l'intégration africaine ;
4. Les actions en faveur de la promotion de la cohésion sociale entre les Ivoiriens et les communautés africaines.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR IVOIRIEN
DE LA DIASPORA



M. GUEI GOUANTOUEU
ROBERT

*Directeur Afrique de l'Ouest et Représentant Résident
de l'Organisation des Nations Unies pour
l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)*

MOTIVATION DU CHOIX

M. GOUANTOUEU Robert GUEI, titulaire d'un PhD en Génétique et amélioration des plantes, est depuis décembre 2018, Directeur Afrique de l'Ouest et Représentant Résident de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). En poste au Sénégal, Il coordonne les activités de la FAO dans les 15 pays de l'Afrique de l'Ouest et travaille avec la CEDEAO, l'UEMOA, et le CILSS. Il appuie également la stratégie de développement agricole du Sénégal.

Dr. GUEI a travaillé successivement pour l'ADRAO et la FAO en collaboration avec l'Union Africaine, la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS, la CEMAC, la CEEAC, ou la SADC ; les îles caraïbes en Amérique Latine et plusieurs pays d'Asie et d'Europe de l'Est, faisant ainsi rayonner la Côte d'Ivoire au plan international.

Cette riche carrière internationale lui a ouvert les portes de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), à Rome. De 2006 à 2010, il est Président de l'Amicale des Africains travaillant aux Nations Unies. Pendant cette période, et jusqu'à la fin de son séjour, Dr. GUEI a surtout œuvré pour l'insertion des jeunes Ivoiriens dans ces agences, leur permettant d'avoir des stages. Aujourd'hui, certains travaillent en Italie grâce à leur passage à la FAO.

En 2018, promu au poste de Directeur Afrique de l'Ouest et Représentant Résident de la FAO au Sénégal, Dr. GUEI s'est distingué dans son pays d'accueil, par son sens élevé de la fraternité et sa disponibilité pour la communauté africaine.

CRITERES DE SELECTION

1. Actions en faveur de la promotion de l'image et de la défense des intérêts de la Côte d'Ivoire ;
2. Actions en faveur de la communauté ivoirienne dans le pays d'accueil ;
3. Compétence et notoriété avérée du candidat dans son domaine d'activité ;
4. Actions concrètes de portée culturelle, sociale et économique en Côte d'Ivoire.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR PRODUCTEUR
INDIVIDUEL AGRICOLE DE VIVRIERS
FILIÈRE-OIGNON



M. KONE KASSOUM

*Conseiller Agricole
Kasseré*

MOTIVATION DU CHOIX

M. KONE Kassoum est né le 23 juillet 1969 à Pinvororo dans le Département de Boundiali, Région de la Bagoué. Il est exploitant agricole depuis 1986. Il a une expérience avérée dans la production vivrière. Il a introduit la culture de l'oignon à Pinvororo et dans les autres villages du département.

M. KONE Kassoum a réalisé une production de 03 tonnes d'oignon en 2016 et 10 tonnes en 2018, soit un taux d'augmentation de 333,33%. Son revenu net est passé de 1 300 000 FCFA en 2016 à 3 200 000 FCFA en 2018.

Grace au revenu de l'oignon, il a développé un élevage de 500 sujets de poulet de chair. Exploitant agricole, il pratique la diversification à travers la culture de manguiers et d'anacardiers.

M. KONE Kassoum met un accent particulier sur la solidarité communautaire, à travers des appuis financiers pour la construction du forage d'eau potable, de pompes villageoises et de la clôture du site maraîcher des femmes du village de Pinvororo. Il apporte un appui technique à tous les groupements qui produisent de l'oignon dans la Région de la Bagoué. Il se présente ainsi comme un acteur de développement agricole incontournable dans sa localité.

CRITERES DE SELECTION

1. Gouvernance ;
2. Performance économique ;
3. Professionnalisation ;
4. Réalisation socio-économique.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE SOCIÉTÉ
COOPÉRATIVE AGRICOLE DE FORME CIVILE
DES CULTURES PÉRENNES – FILIÈRE-COLA



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES
PRODUCTEURS ET EXPORTATEURS
DE COLA (SOPECO COOP-CA)

SAN PEDRO

MOTIVATION DU CHOIX

La Société coopérative des Producteurs et Exportateurs de Cola (COOP-CA SOPECO) a été créée le 30 janvier 2014, conformément à l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux sociétés coopératives.

Elle compte 100 membres avec un capital social de 5 000 000 de FCFA et une superficie de 116,92 ha de cola. Son siège social est à San-Pedro. Elle a pour activité principale la production, la collecte, la commercialisation et l'exportation des noix de cola de ses membres.

La société coopérative COOP-CA SOPECO a réalisé une production de cola de 38 Tonnes en 2016 et 350 Tonnes en 2017. Son résultat net est passé de 2 273 650 FCFA en 2016 à 4 121 850 FCFA en 2017, soit une évolution de 81%.

Elle a réalisé un Chiffre d'affaires de 140 000 000 FCFA en 2017 contre 19 150 000 FCFA en 2016, soit une augmentation de 631,07% et fonctionne sans dettes financières.

Elle effectue la transformation de la noix de cola en poudre de cola et cola concassé. Elle est la seule société coopérative de cola en Côte d'Ivoire à effectuer la transformation de la noix de cola.

La société coopérative contribue aux actions sociales de sa localité en distribuant des prises en charge scolaires aux élèves du primaire et du secondaire.

CRITERES DE SELECTION

1. Gouvernance ;
2. Performance économique ;
3. Professionnalisation ;
4. Réalisation socio-économique.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE INITIATIVE
DE VALORISATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES
FILIÈRE-ANACARDE



SOCIÉTÉ DE PRODUCTION
ET DE DISTRIBUTION (SPD SARL)

ABIDJAN

MOTIVATION DU CHOIX

La Société de Production et de Distribution, en abrégé SPD, est une SARL Unipersonnelle au capital social de 1 000 000 de FCFA, située à Abidjan Cocody Angré.

Elle a pour objet social la production et la distribution de jus de fruits naturels. Sa spécialité est la valorisation de la pomme et des amandes de cajou. SPD produit à partir de la pomme de cajou, du jus nature, du vinaigre et de la pâte à fruit et à partir des amandes, de la pâte à tartiner et du lait.

En outre, elle diversifie ses activités en transformant les fruits qui sont produits localement, notamment le gingembre, le tamarin, le citron, l'ananas, les fleurs d'oseille (Bissap) et les fruits de la passion.

Le volume de matières premières transformées sur les trois dernières années est passé de 2,5 tonnes à 6,5 tonnes, soit un taux de croissance de 260%.

L'unité dispose d'équipements modernes, respecte les normes d'hygiène et fait analyser ses produits par des laboratoires agréés, en vue de garantir la qualité hygiénique des produits mis sur le marché.

CRITERES DE SELECTION

1. Gouvernance ;
2. Taille de l'unité de transformation ;
3. Professionnalisation ;
4. Qualité du produit fini ;
5. Réalisation socio-économique.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR ELEVEUR,
OPTION PRODUCTEURS DE BOVINS LAITIERS



DJERA PRODUCTION

MOTIVATION DU CHOIX

DJERA PRODUCTION est une ferme moderne implantée dans la Sous-préfecture de Kpouébo, Département de Toumodi.

A travers un programme d'insémination artificielle, la ferme a travaillé sur la période 2007-2012 pour mettre au point une race de vaches à hautes performances laitières. Cette sélection sera renforcée par l'acquisition de races exotiques telles que les Montbéliard, Holstein et Gir.

Aujourd'hui, DJERA PRODUCTION dispose de 132 reproductrices de races améliorées produisant chacune huit (8) à quinze (15) litres de lait par jour. En outre, la ferme dispose d'infrastructures modernes avec des équipements de dernière génération, y compris une chaîne de transformation pouvant traiter jusqu'à 2000 litres de lait par jour.

La production totale journalière de DJERA PRODUCTION est de deux-cent cinquante (250) litres pour un effectif de 25 vaches en production de races métisses performantes. En 2018, la ferme a produit plus de 24 000 litres de lait contribuant ainsi à réduire les importations de lait du pays.

En dehors des vaches laitières, la ferme produit également des chèvres laitières, de la volaille d'ornement et des lapins.

Les activités de la ferme DJERA PRODUCTION facilitent la mise à la disposition d'aliments et d'animaux de meilleure qualité à moindre coût pour les éleveurs de bovins de la localité et des régions voisines.

CRITERES DE SELECTION

1. Critères zootechniques ;
2. Critères sanitaires ;
3. Critères économiques ;
4. Critères Environnementaux et de biosécurité ;
5. Critères Administratifs.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR PROMOTEUR
DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE



ASSOCIATION POUR LA
PROMOTION DE LA SANTÉ
DE LA FEMME, DE LA MÈRE
ET DE LA FAMILLE (APROSAM)

SAN-PEDRO

MOTIVATION DU CHOIX

CRITERES DE SELECTION

1. Existence de documents légaux ;
2. Expériences ;
3. Quantité et Qualité des ressources humaines ;
4. Existence de ressources matérielles ;
5. Existence de ressources financières ;
6. Transparence et Gouvernance ;
7. Participation des associations communautaires ;
8. Prise en compte des groupes vulnérables et des questions de Genre ;
9. Caractère innovant des interventions de la structure ;
10. Pertinence des activités ;
11. Efficacité/Efficience ;
12. Durabilité ;
13. Impacts économiques et sociaux des interventions.

L'Association pour la Promotion de la Santé de la Femme, de la Mère et de la Famille (APROSAM) de San-Pedro est une organisation de la société civile qui intervient dans plusieurs domaines dont la Santé de la Femme, de la Mère et de la Famille, l'environnement et le cadre de vie, la lutte contre la pauvreté et la violence basée sur le genre, la formation, dans 7 régions du pays (San-Pedro, Nawa, Gboklè, Gôh, Tonkpi, Cavally, Guémon)

Pour ses interventions, elle bénéficie du soutien de plusieurs partenaires techniques et financiers dont l'UNFPA, l'UNICEF, l'Union Européenne, la Banque Mondiale, l'Agence Canadienne de développement, et le Fond Mondial qui ont permis à l'ONG de réaliser de nombreuses opérations :

- Construction et réhabilitation de centre de santé dans plusieurs districts sanitaires,
- Achat d'ambulances et d'équipements médicaux ;
- Assistance aux personnes vulnérables ;
- Bonne Gouvernance des projets ;
- Sensibilisation de masse et promotion de la santé (VIH SIDA, paludisme, tuberculose) ;
- Appui aux ONGs partenaires.

Au total, APROSAM a une grande expérience dans la gestion des projets et une forte capacité de mobilisation de ressources extérieures au profit des régions ciblées.

Pour l'année 2017-2018, elle a pu mobiliser 2 milliards 400 millions de FCFA avec les partenaires financiers. L'impact de ses actions sur le bien-être des populations locales est certain.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
CONTRIBUTION AU RAYONNEMENT
DU SECTEUR DU TRANSPORT AÉRIEN



M^{LL}E YHAYE
OULOASSIA JENNIFER

Pilote de ligne

MOTIVATION DU CHOIX

Mademoiselle Jennifer Ouloassia YHAYE est née le 28 Juillet 1996. Elle est titulaire du diplôme de "Senior High School" obtenu en 2012 à l'école Morning Glory International School (MGIS) basée à Abidjan. Cette école dispense le programme d'enseignement britannique et délivre des diplômes de Cambridge. Elle obtient le "A Levels" en Pure Mathematics, Physics and IC, en 2014.

En vue de renforcer ses connaissances dans ces matières, elle s'envole à l'âge de 18 ans en Afrique du Sud, pour une école de pilotage d'avion du « 43 Air School (PTY) Ltd ».

Après deux (02) années de formation intense, elle obtient son diplôme de pilote Commercial (2014-2016).

A fin Juillet 2019, elle compte à son actif plus de 800 heures de vol. Aujourd'hui, à seulement 23 ans, elle est employée par la Compagnie aérienne ASRY Airlines comme Officier sur les avions DASH8-Q400. Elle a également piloté les avions suivants :

- B 737 800 Multi crew co. Ordination
- ATR 42/72 Type Rating.

Mademoiselle Jennifer Ouloassia YHAYE, pour son jeune âge et ses qualités professionnelles, est un modèle pour beaucoup de jeunes filles qui voudraient bien s'intéresser au transport aérien. Elle est la fierté de la Côte d'Ivoire en tant que Pilote de ligne et l'une des pionnières du pays dans le secteur.

CRITERES DE SELECTION

1. Niveau de formation

- Ecole de Formation ;
- Nombre d'Années de Formation ;
- Diplômes obtenus.

2. Experience professionnelle

- Nombre de compagnie aérienne dans laquelle a été acquise l'expérience ;
- Durée d'expérience ;
- Nombre d'heures de vol ;
- Zone d'activités de la Compagnie aérienne où les expériences ont été acquises.

3. Type d'aeronef pilote

Type d'Aéronef.

4. Notoriété de l'entreprise

- La Compagnie aérienne dans laquelle le candidat exerce est-elle connue sur le plan :
 - International
 - Régional
 - National

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
INNOVATION EN MOBILITÉ URBAINE
ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE



STOP AUTO ÉCOLE

COCODY

MOTIVATION DU CHOIX

Créée en 1987, Stop auto-école est une société de personne, ayant son siège à Cocody. Elle est en conformité avec la réglementation en vigueur. Stop auto-école dispose d'une salle de formation entièrement équipée de matériels didactiques, notamment les panneaux de signalisation, ainsi que les commodités pour les apprenants.

Les cours y sont dispensés par des moniteurs dûment certifiés au Certificat d'Aptitude Professionnelle et Pédagogique (CAPP).

Par ailleurs, elle est équipée de matériels roulants de différentes catégories indispensables à la formation pratique des apprenants. Il s'agit de motos, de véhicules légers et de poids lourds.

Cette distinction sera pour le lauréat une invite à redoubler d'efforts pour toujours mériter la confiance de la nation.

Elle va motiver les autres acteurs du secteur à copier l'exemple de Stop auto-école pour espérer la reconnaissance de la nation lors des prochaines éditions.

Cette volonté de bien faire de Stop auto-école va contribuer à un changement positif de mentalité des dirigeants d'auto-écoles, par le respect de la réglementation en vigueur dans le secteur et aura pour effet, une bonne formation des candidats à l'obtention du permis de conduire. Ce qui impactera positivement la sécurité routière.

CRITERES DE SELECTION

1. Conformité avec la réglementation ;
2. Commodités de la salle de formation ;
3. Matériels didactiques.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
ENTREPRISE POURVOYEUSE D'EMPLOIS



CFAO TECHNOLOGIES

MOTIVATION DU CHOIX

CRITERES DE SELECTION

1. Nombre de nouveaux emplois créés ;
2. Nombre de travailleurs en CDI ;
3. Nombre de travailleurs en CDD ;
4. Nombre de travailleurs de sexe féminin ;
5. Nombre de travailleurs vivant avec un handicap ;
6. Nombre de travailleurs déclarés à la CNPS ;
7. Nombre de travailleurs ayant une Police d'assurance contre les accidents, risques et maladies professionnels ;
8. Respect du SMIG ;
9. Présence d'un dispositif de santé et sécurité au travail ;
10. Existence d'une instance de dialogue social ;
11. Régularité fiscale ;
12. Bonus entreprise citoyenne et genre.

CFAO Technologies est l'un des principaux acteurs des technologies de l'information et de la communication en Afrique. Avec ses 10 filiales, CFAO Technologies est présent dans 22 pays et s'est imposé comme le réseau de référence panafricain pour l'intégration de solutions informatiques, réseaux et télécommunications, bureautique, protection électrique, climatisation et ascenseurs.

CFAO Technologies est partenaire des leaders mondiaux du domaine des NTIC : IBM, CISCO, Motorola, Siemens, Oracle, Sharp, Lexmark, APC, MGE, Vocalcom. Depuis sa création en 2002, CFAO Technologies est devenue une clé de voûte des NTIC en Côte d'Ivoire.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, CFAO TECHNOLOGIES CI a créé 63 nouveaux emplois. Elle totalise 241 employés, dont 190 contrats à durée indéterminée (CDI) et 51 contrat à durée déterminée (CDD). Ces emplois sont repartis comme suit :

- 79 % en CDI ;
- 21% en CDD ;
- 21% de femmes ;
- 100% déclarés à la CNPS.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR AGENT
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE



M. RABET ZÉHI AUGUSTIN

Expert Qualiticien

MOTIVATION DU CHOIX

Monsieur RABET Zéhi Augustin est en fonction à la Direction de la Qualité et de la Normalisation du Trésor Public en qualité d'Expert qualiticien. A ce titre, il est chargé de la conception et du développement des outils et méthodes du système de management de la performance du Trésor Public, notamment en matière de qualité, de contrôle interne, de maîtrise des risques et d'engagements de service public.

Sa riche expérience professionnelle l'a également conduit à être :

- Membre du comité de rédaction du manuel de procédures du Cabinet du Ministère de l'Économie et des Finances (2018) ;
- Chef de la mission d'évaluation des Banques et Établissements Financiers ;
- Expert national de l'ONUDI dans le cadre du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau (PRMN) des Industries de l'UEMOA (Référence du contrat : PRO/APP/ SA No 931362), chargé de l'évaluation des besoins et de l'estimation de la demande de restructuration et de mise à niveau des entreprises ivoiriennes.

Monsieur RABET Zéhi Augustin a assuré, par ailleurs, les fonctions de Président du Comité Scientifique des Journées Nationales de la Qualité de 2012 à 2016.

CRITERES DE SELECTION

1. Dignité ;
2. Probité ;
3. Disponibilité ;
4. Responsabilité ;
5. Impartialité et équité ;
6. Respect de la hiérarchie ;
7. Respect des collaborateurs ;
8. Qualité des relations humaines ;
9. Devoir de réserve.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR AGENT
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE



M. DIABY SÉKOU

*Ingénieur Principal en Agronomie,
Sous-Directeur de l'Évaluation des Politiques et Stratégies Sectorielles*

MOTIVATION DU CHOIX

Monsieur DIABY Sékou est Ingénieur Principal en Agronomie. Il occupe le poste de Sous-Directeur de l'Évaluation des Politiques et des Stratégies Sectorielles à la Direction des Etudes Stratégiques, du Développement et des Projets de la Direction Générale de l'Économie.

Il se caractérise par les qualités professionnelles exceptionnelles dont il fait preuve dans l'exercice de ses fonctions notamment sa disponibilité pour le service, son sens du leadership, sa compétence avérée et constante, sa courtoisie, sa sociabilité et son humilité.

Sa riche expérience professionnelle lui a également permis d'occuper plusieurs responsabilités au sein de son département.

C'est un travailleur rigoureux et professionnel qui respecte la hiérarchie et ses collaborateurs, qui est disponible avec l'immense qualité des relations humaines.

CRITERES DE SELECTION

1. Dignité ;
2. Probité ;
3. Disponibilité ;
4. Responsabilité ;
5. Impartialité et équité ;
6. Respect de la hiérarchie ;
7. Respect des collaborateurs ;
8. Qualité des relations humaines ;
9. Devoir de réserve.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR SYNDICAT
DE COPROPRIÉTAIRES



SYNDICAT DES
COPROPRIÉTAIRES
DE DOKUI COLOMBE

COMMUNE DE COCODY

MOTIVATION DU CHOIX

CRITERES DE SELECTION

1. Participation aux assemblées générales ;
2. Mise en place d'un règlement intérieur de copropriété ;
3. Mise en place d'un conseil syndical ;
4. Entretien des parties communes ;
5. Paiement des cotisations ;
6. Ravalement des façades.

Créé le 25 janvier 2015, conformément aux décrets relatifs au statut de la copropriété, le syndicat de Dokui Colombe a tenu une comptabilité toujours régulière.

Classé deuxième en 2017 mais non récompensé, parce qu'ayant une moyenne inférieure à 15, cette cité ne s'est pas laissée aller au découragement.

En 2018, le syndicat recrute un cabinet de notaire en qualité de syndic, en vue d'assurer son bon fonctionnement. Aujourd'hui, il revient au premier rang avec une moyenne de 17,5/20.

Il s'impose dans son environnement par son fonctionnement effectif et son efficacité. Ce qui fait de lui un modèle de prise en charge d'un cadre de vie sain et agréable. Il participe ainsi au bon entretien des VRD (Voiries et Réseaux Divers) mis à la disposition des usagers par l'Etat, contribue à la réduction de l'insalubrité et à la bonne santé des riverains.

En outre, ce syndicat des copropriétaires fait montre de bonne gestion. Les cotisations régulières dans cette cité témoignent qu'il est possible de prendre en charge son cadre de vie si on prend conscience de son importance.

PRIX D'EXCELLENCE
DU MEILLEUR PROMOTEUR IMMOBILIER



ORIBAT SARL

COCODY

MOTIVATION DU CHOIX

La société ORIBAT, dont le siège social est aux II-Plateaux les Oscars, est une entreprise nationale, avec une dizaine d'années d'expérience en matière de promotion immobilière. Elle fait partie des promoteurs immobiliers du site de Songon Kassemblé.

ORIBAT bénéficie de la crédibilité de certains partenaires financiers (BACI, BHCI, NSIA) qui lui apportent leur appui.

A ce jour, ORIBAT a construit 350 logements, dont 30 sont habités, 110 autres achevés et 210 en cours d'achèvement. Leur livraison est prévue pour cette année 2019. Le coût des logements varie entre 5 000 000 de FCFA et 23 000 000 de FCFA.

En outre, la société a livré dans les délais impartis 163 logements en 2019 à Angré (un site acquis par le promoteur lui-même). Son objectif est de livrer chaque année, une tranche de logements pour répondre à l'attente de ses souscripteurs. La société se caractérise par sa montée en puissance dans la réalisation des logements.

Elle dispose de soixante-neuf (69) salariés permanents, et est à jour sur le plan fiscal et social.

A ce jour, ORIBAT a signé une convention avec une entreprise turque, en vue de la réalisation d'immeubles collectifs sur son site de Songon, avec l'utilisation de techniques innovantes de constructions rapides et à moindres coûts.

CRITERES DE SELECTION

1. Coût des logements ;
2. Niveau d'exécution des logements ;
3. Respect du délai de livraison des logements ;
4. Force de vente des logements ;
5. Recherche de financement ;
6. Niveau d'achèvement des travaux VRD secondaires ;
7. Cadre de vie ;
8. Qualité de la finition des travaux.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR
CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ (MÉDECIN, PHARMACIEN,
CHIRURGIEN-DENTISTE OU ADMINISTRATEUR DE SANTÉ)



MME COULIBALY OUMOU
JUDITH ÉPOUSE DIDI KOUKO

*Directrice Générale du Centre National d'Oncologie Médicale
et de radiothérapie Alassane OUATTARA (CNRAO)*

CRITERES DE SELECTION

1. Sens des responsabilités, relations humaines et esprit d'équipe ;
2. Aptitudes professionnelles et rendement ;
3. Disponibilité ;
4. Respect des consignes et des règles ;
5. Secret professionnel et respect de la déontologie ;
6. Gouvernance, management et devoir de Redevabilité ;
7. Formation continue, stages et innovations.

MOTIVATION DU CHOIX

Agrégée de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine vétérinaire et production animale, Madame COULIBALY Oumou Judith Epouse DIDI Kouko est née le 9 Mai 1971 à Abidjan. Elle est mariée et mère de deux enfants. Universitaire émérite, elle allie discipline, courtoisie et disponibilité pour le travail.

Directrice Générale du Centre National d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie Alassane OUATTARA (CNRAO), Madame DIDI Kouko fait preuve d'abnégation dans son travail.

Elle fait preuve de grandes qualités de management et de gestion pour assurer un fonctionnement optimal de son service, au point d'y faire converger des malades de la sous-région Ouest-Africaine. La Convention signée entre le Ministère de la Santé de la République du Bénin et ce Centre, à travers le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique en est un vivant témoignage.

Dans ses rapports avec les usagers, Pr. COULIBALY sait se montrer affable et empathique, notamment dans la prise en charge des personnes souffrant de maladies cancéreuses, avec une forte volonté et une réelle détermination à sauver des vies humaines.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR AGENT
PARAMÉDICAL



MME KANGO RÉBECCA PATRICIA
MARIE CLAIRE ÉPOUSE ANIBE

Responsable de l'Unité de Vaccination à l'Hôpital Général d'Adzopé

MOTIVATION DU CHOIX

Madame KANGO Rébecca Patricia Marie Claire Epouse ANIBE est née le 30 juillet 1976. Elle est titulaire d'un Diplôme d'Etat de Sage-femme de l'INFAS. Elle est la Responsable de l'Unité de Vaccination à l'Hôpital Général d'Adzopé.

Classée 1^{ère} au Prix National d'Excellence du Meilleur Agent Paramédical, elle fait preuve d'engagement et d'abnégation dans son travail. Elle fait également montre de grande qualité de management et de gestion pour assurer un fonctionnement optimal de son service, l'unité de vaccination de l'Hôpital Général d'Adzopé.

Animée d'une forte volonté de réussir et d'améliorer la qualité de la prise en charge des enfants et la sécurité du couple mère-enfant au sein de l'Hôpital Général d'Adzopé, Mme ANIBE a suscité la création d'un service de réhabilitation nutritionnelle et entrepris des activités de sensibilisation dans les communautés de la ville d'Adzopé, en vue de relever les taux de couverture vaccinale.

CRITERES DE SELECTION

1. Responsabilités, relations humaines et esprit d'équipe ;
2. Aptitudes professionnelles et rendement ;
3. Disponibilité ;
4. Respect des consignes et des règles ;
5. Secret professionnel et respect de la déontologie ;
6. Gouvernance, management et devoir de Redevabilité ;
7. Formation continue, stages et innovations.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR
ETABLISSEMENT SANITAIRE

CENTRE NATIONAL
D'ONCOLOGIE MÉDICALE ET
DE RADIOTHÉRAPIE ALASSANE
OUATTARA (CNRAO)

MOTIVATION DU CHOIX

Inauguré le 18 décembre 2017, le « Centre National d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie Allassane OUATTARA » a officiellement ouvert ses portes à la population, le 25 Janvier 2018. Il a permis de réduire de manière considérable les évacuations sanitaires vers l'étranger.

A travers ce Centre, son plateau technique de pointe, le confort qu'il offre aux patients, les citations de réconfort sur les murs, etc., l'Etat veut témoigner de sa foi dans la prise en charge des cancers et de sa détermination à « faire de la Côte d'Ivoire, un pays où le cancer n'est plus un drame ».

Les 112 acteurs du CNRAO, le tout premier du genre en Côte d'Ivoire, offrent une prise en charge holistique aux personnes atteintes de cancers, ainsi qu'à leurs proches.

Outre les traitements spécifiques du cancer (consultations de cancérologie, chimiothérapie, radiothérapie), le CNRAO propose également des soins de support (consultations de psychologie, groupes de parole, consultations de médecine esthétique, ateliers beauté, sport et natation, soutien spirituel) et les soins palliatifs. Toutes choses qui contribuent à guérir de la maladie.

CRITERES DE SELECTION

1. Environnement (Clôture, Environnement péri-établissement, Environnement intra-établissement) ;
2. Infrastructures et équipements (Bâtiments, Matériels techniques, Sécurité) ;
3. Services et prestations (Services existants, Fonctionnalité des services, Circuit du malade et accessibilité aux prestations, Management) ;
4. Hygiène et gestion des déchets biomédicaux (Propreté des salles, Matériel d'entretien et tri des déchets à la production, Collecte et gestion des déchets, Existence d'un comité d'hygiène).

PRIX D'EXCELLENCE DE LA LUTTE
CONTRE LE DÉSORDRE URBAIN



COMMUNE DE KOUMASSI

MOTIVATION DU CHOIX

Située dans la zone sud d'Abidjan et dans l'île de petit Bassam, la commune de Koumassi s'étend sur une superficie de 874 hectares.

Autrefois prisée du fait de sa proximité avec les principaux pôles administratifs et économiques de la capitale (Aéroport, Port, commerces, centre administratif et industries), la Commune de Koumassi est depuis les années 2000, en proie à de nombreuses difficultés qui mettent à mal le vécu des populations et compromettent son développement.

Des mesures urgentes et rigoureuses ont donc été prises par le Maire CISSE IBRAHIMA BACONGO, et son Conseil Municipal, qui ont fait de l'amélioration du cadre urbain, l'une de leurs priorités. À cet effet, les artères, les voies de circulation, les espaces publics ont été débarrassés des vendeurs d'appareils de tous genres, des femmes du marché Gouro, des commerçants et artisans de divers secteurs. Il s'agit notamment de remettre de l'ordre dans un environnement hostile, parfois relevant de cas sociaux.

Koumassi est primée en cette année 2019 au Prix National d'Excellence, en raison des actions vigoureuses d'aménagement et d'embellissement entreprises sur les espaces libérés.

CRITERES DE SELECTION

1. Elimination des baraques sur les trottoirs ;
2. Eliminations des baraques sur les sites intéressants de la commune ;
3. Destruction des espaces commerciaux aux alentours des écoles ;
4. Destruction des baraques le long des artères principales de la commune ;
5. Libération des places dédiées aux équipements collectifs, sportifs, aux places publiques (jardins et autres) illégalement occupées ;
6. Réalisation ou amorce de travaux d'aménagement sur les espaces libérés après les opérations de nettoyage de la commune ;
7. Disponibilité des projets d'aménagement prévus sur les espaces libérés après les opérations de nettoyage de la commune.

PRIX D'EXCELLENCE IVOIRIEN DES MINES



AGBAOU GOLD OPERATIONS SA
(AGO)

MOTIVATION DU CHOIX

Située dans le Département de Divo, sur une superficie de 334km², AGBAOU GOLD OPERATIONS SA est une société de droit ivoirien au capital de 100 000 000 de FCFA dont l'objet est l'exploitation de l'or.

Entrée en exploitation depuis janvier 2014, la société emploie en moyenne 272 travailleurs permanents et 79 journaliers dont 260 Ivoiriens, soit 96% de l'effectif du personnel.

Cette société s'illustre par son exemplarité dans le respect total des obligations fiscales, minières, sociales et des exigences environnementales. Elle est aussi caractérisée par un bon taux d'employabilité des femmes à des postes de direction. L'investissement cumulé réalisé à fin 2018 s'élève à 121 294 986 363 de FCFA.

AGBAOU GOLD OPERATIONS SA participe de manière notable au développement local, notamment à travers une contribution de 600 000 000 de FCFA environ, versée chaque année, au fonds de développement local pour le financement d'infrastructures et équipements de base en vue d'améliorer le cadre de vie des communautés. Elle investit également dans des projets collectifs ou individuels afin de créer des emplois et lutter ainsi contre la pauvreté.

Elle participe à la dynamique de la création de richesse, au développement économique et social du pays par sa contribution significative à la préservation de l'environnement, à la promotion des cadres ivoiriens, au développement de l'investissement privé et au développement des infrastructures économiques et sociales au profit des communautés riveraines.

CRITERES DE SELECTION

1. Critères éliminatoires : respect des obligations fiscales et sociales ;
2. Respect autre obligation sociale ;
3. Prise en charge de la santé et de la sécurité de son personnel ;
4. Respect de la réglementation ou des engagements financiers en matière de développement local ;
5. Respect des obligations environnementales ;
6. Dialogue social ;
7. Promotion des cadres nationaux sur les années 2016, 2017, 2018 ;
8. Réalisations d'investissements sur les années 2017 et 2018 ;
9. Accroissement de la productivité du travail sur les années 2017 et 2018 ;
10. Performance du traitement sur les années 2017 et 2018.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR AGENT
DE L'ADMINISTRATION DES MINES
ET DE LA GÉOLOGIE



M. OKOU AGOH

*Ingénieur en Chef des Mines, Directeur Régional des Mines
et de la Géologie du Lôh-Djiboua*

MOTIVATION DU CHOIX

Monsieur OKOU Agoh, totalise 39 ans d'une riche carrière professionnelle en qualité d'Ingénieur en Chef des Mines et expert en cartographie géologique.

Directeur Régional des Mines et de la Géologie du Lôh-Djiboua depuis juillet 2018, Monsieur OKOU Agoh s'est distingué, à l'épreuve de ses fonctions, par ses immenses qualités et aptitudes professionnelles.

Il exécute, avec un soin particulier, à l'ensemble des sujétions incombant à l'Administration des mines. Sa disponibilité, son esprit d'initiative et son abnégation au travail lui permettent de suivre de façon efficace toute la chaîne de production des trois mines en exploitation dans sa zone de compétence.

Ce contrôle permanent a permis d'optimiser la traçabilité de la production minière et d'accroître, par là-même, les recettes fiscales et la contribution des trois (3) mines aux Comité de Développement Locaux Miniers de la région du Lôh-Djiboua.

La désignation de Monsieur OKOU Agoh est une récompense méritée d'un infatigable serviteur de l'Etat, acharné au travail et doté d'une conscience élevée de l'intérêt général.

CRITERES DE SELECTION

1. Arriver à l'heure, respecter la durée légale de travail, traiter avec respect, politesse et considération, ses collègues, ses collaborateurs et les usagers du service public ;
2. Respecter la hiérarchie et exécuter de manière honnête et loyale les instructions reçues, dès lors qu'elles sont conformes aux lois et règlements en vigueur ;
3. Mettre le plus grand soin dans son travail, exécuter les tâches avec célérité, rigueur, professionnalisme et atteindre les objectifs fixés par la hiérarchie ;
4. Assurer le fonctionnement permanent et régulier du service public et respecter les dispositions légales en matière de grève ;
5. S'abstenir de tout acte de copinage, de népotisme et de tribalisme et se garder de toute forme de malversation telle que les détournements, la corruption, la concussion et toute manœuvre visant à s'enrichir illicitement et n'avoir pas fait l'objet de sanctions disciplinaires ou de condamnations pénales pour des faits qualifiés de délits ou de crimes.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR SERVICE
DE L'ADMINISTRATION DES MINES
ET DE LA GÉOLOGIE



BRIGADE DE REPRESSION
DES INFRACTIONS
AU CODE MINIER (BRICM)

MOTIVATION DU CHOIX

La Brigade de Répression des Infractions au Code Minier (BRICM) a été créée en octobre 2018. Elle est composée de fonctionnaires civils et d'éléments des forces de défense et de sécurité issus de trois corps distincts (Marine, gendarmerie et Eaux et Forêts).

Grâce aux qualités managériales de son Chef d'unité, la Brigade a su capitaliser sur l'expérience et les compétences de son personnel pour devenir, aujourd'hui, le maillon essentiel de la répression de l'orpaillage clandestin.

Rigoureux, intraitables et efficaces, les éléments de la BRICM se distinguent à chaque opération par leur professionnalisme, leur abnégation et leur sens élevé du devoir.

Cette brigade a à son actif :

- le démantèlement effectif de 74 sites d'orpaillage clandestin ;
- la saisie de 5,832 kg d'or, de 250,858 tonnes de minerai, de 58 pelles hydrauliques, de 12 véhicules, de 21 motocyclettes, de 23 groupes électrogènes et de 32 motopompes ;
- l'interpellation de 56 présumés clandestins. Ces personnes ont été auditionnées et déférées devant les juridictions compétentes.

La présente distinction constitue pour le Service un encouragement à persévérer dans les efforts pour vaincre le phénomène de l'orpaillage clandestin, à lutter efficacement contre le trafic de minerais et de pierres précieuses, et par la même occasion à participer à la protection de l'environnement.

CRITERES DE SELECTION

1. Servir l'utilisateur sans considération de ses convictions politiques ou idéologiques, de ses convictions religieuses ou philosophiques et de son appartenance ethnique ;
2. S'abstenir de toute forme de malversation visant l'enrichissement illicite ;
3. Dénoncer tout cas d'infraction au Code minier dont on a connaissance ;
4. S'abstenir de tout agissement de nature à discréditer la fonction occupée et parler avec la plus grande retenue des affaires d'ordre professionnel avec une réserve particulière à l'égard du Gouvernement et des Institutions de la République ;
5. Opinion générale et témoignage des usagers, des collègues, des collaborateurs et de la hiérarchie.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA COMMUNE
LA PLUS PROPRE



COMMUNE DE KONG

MOTIVATION DU CHOIX

Située au nord-est de la Côte d'Ivoire dans la Région du Tchologo, Kong est une commune de 29 190 habitants (RGPH 2014), essentiellement des Malinkés et des Sénoufos.

La commune de Kong connaît un essor prodigieux en termes de développement ces dernières années.

La salubrité urbaine est au centre des actions prioritaires du Conseil municipal à travers notamment :

- les opérations de sensibilisation des populations pour leur implication dans l'amélioration de leur cadre de vie ;
- la création d'une brigade de la salubrité composée principalement de femmes : les « Amazones » ;
- le balayage quotidien des rues de la Commune ;
- le curage des caniveaux par la brigade de salubrité ;
- des bacs à ordures dans la ville ;
- le ramassage journalier des ordures ménagères de la commune ;
- une décharge contrôlée située à 10 km de la ville ;
- deux enclos à bétail pour lutter contre la divagation des animaux.

En outre, classée deuxième lauréat de l'édition 2017 du Prix d'Excellence de la Commune la plus Propre, Kong a conservé la constance de son engagement en matière de salubrité qui se traduit par : un dispositif technique de gestion de déchets (décharge contrôlée, bacs à ordures...) et surtout le balayage quotidien des rues par les Amazones.

Toutes ces actions entreprises font aujourd'hui de Kong une cité propre et attrayante.

CRITERES DE SELECTION

1. Existence d'un comité de gestion des déchets dans la commune ;
2. Le niveau d'implication des organismes communautaires et ONGs dans la gouvernance environnementale ;
3. Existence d'un système de pré-collecte des déchets dans la commune ;
4. Existence d'un mode de gestion des déchets plastiques ;
5. Non existence des dépôts sauvages ;
6. Le balayage des rues et des trottoirs ;
7. L'état de propreté des marchés ;
8. L'état de propreté des gares routières ;
9. Le Curage des caniveaux ;
10. Les mesures de protection des ouvrages d'assainissement ;
11. La lutte contre l'occupation anarchique du domaine public ;
12. Le ravalement des façades des bâtiments principaux et annexes de l'hôtel communal ;
13. La lutte contre les nuisances sonores ;
14. L'existence des espaces verts et des places publiques ;
15. L'entretien des espaces verts et des places publiques ;
16. Le désherbage des rues de la commune ;
17. La sensibilisation des populations aux éco gestes ;
18. La divagation des animaux domestiques.

PRIX D'EXCELLENCE DE L'ADMINISTRATION
PUBLIQUE MODERNE LA PLUS INNOVANTE



INSPECTION GENERALE DES FINANCES (IGF)

MOTIVATION DU CHOIX

L'Inspection Générale des Finances (IGF), rattachée au Cabinet du Premier Ministre depuis 2014, est une structure de gouvernance de proximité dont la mission principale est de contribuer à la saine gestion des finances publiques.

Afin de relever efficacement les défis majeurs liés à la promotion de la gouvernance économique et financière, l'IGF s'est résolument engagée depuis 2012 dans un processus d'amélioration continue de ses performances à travers, notamment :

- la réhabilitation des anciens locaux et l'achat du siège de la Brigade de Lutte contre la Corruption ;
- la formation continue des agents ainsi que la promotion du genre avec plus de 30% de femmes dans l'effectif ;
- la mise en œuvre de la démarche qualité avec le maintien en 2019 de la certification à l'ISO 9001 version 2015 obtenue en 2018 ;
- la mise en place d'un réseau intranet, pour la gestion électronique des documents et courriers ;
- la conduite efficace de certains dossiers qui ont permis à l'Etat de réaliser des économies substantielles.

Depuis 2008, l'IGF est l'une des premières structures de gouvernance en Côte d'Ivoire certifiée ISO 9001. Elle bénéficie davantage de la confiance des partenaires nationaux et internationaux.

Ces acquis, synonymes d'encouragements et de reconnaissance, constituent pour l'IGF une invitation à persévérer dans le dévouement à la tâche afin de maintenir le cap et de mériter la confiance des autorités.

CRITERES DE SELECTION

1. Au titre des Ressources Humaines ;
2. Au titre des ressources financières ;
3. Au titre des équipements et environnement de travail ;
4. Au titre de l'opérationnalité du service ;
5. Au titre des outils innovants.

PRIX D'EXCELLENCE POUR LA LITTÉRATURE



MME TADJO ADHJOBA VÉRONIQUE
LUCIENNE EMILIENNE
(DITE VÉRONIQUE TADJO)
ÉPOUSE KOTCH

Ecrivaine

MOTIVATION DU CHOIX

Née le 21 juillet 1955 à Paris, Véronique TADJO (à l'état civil : TADJO Adjoba Véronique Lucienne Emilienne) a fait ses études secondaires en Côte d'Ivoire, puis a travaillé comme Professeur d'Anglais au Lycée de Korhogo. Aujourd'hui, elle est Professeur des Universités, spécialiste en Civilisation Africaine-Américaine.

Elle fait ses débuts en littérature en 1983 et remporte cette année là, le Prix de Poésie de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT, actuelle Organisation internationale de la Francophonie). En 1984, le texte lauréat est publié sous le titre : « Latérite ».

Depuis, Véronique TADJO publie régulièrement des ouvrages, principalement des livres de poésie, des romans et des livres pour enfants dont elle assure elle-même les illustrations.

Avec plus de vingt œuvres éditées, Véronique TADJO a reçu de nombreuses distinctions. Elle compte parmi les plus grands écrivains du continent africain. Elle est, à ce jour, la seule ivoirienne à avoir remporté le prestigieux Grand Prix littéraire d'Afrique noire en 2005 pour son récit « Reine Pokou, concerto pour un sacrifice ».

Sollicitée pour de nombreux festivals, Salons du livre et des rencontres littéraires partout dans le monde, elle voyage beaucoup afin de célébrer la vie et l'espoir en un monde meilleur.

CRITERES DE SELECTION

1. Performance individuelle ;
2. Reconnaissance nationale ;
3. Leadership dans le secteur ;
4. Durabilité et rigueur de la carrière ;
5. Capacité à défendre les valeurs culturelles nationales ;
6. Implication dans l'action sociale.

PRIX D'EXCELLENCE POUR LES ARTS VIVANTS



COMPAGNIE IVOIRE MARIONNETTES

MOTIVATION DU CHOIX

La Compagnie Ivoire Marionnettes a été créée en 2007, par M. SORO Badrissa, ancien pensionnaire du Village KI-YI, qui se spécialisera pendant cinq ans dans l'articulation de petites et de grandes marionnettes.

La compagnie crée son premier spectacle intitulé « Soro d'Abidjan », collabore en 2010 avec le chorégraphe Georges MOMBOYE en vue de la création d'une centaine de marionnettes pour la cérémonie officielle d'ouverture de la commémoration du Cinquantième de l'indépendance de la Côte d'Ivoire.

En 2013, pour sa grande sortie internationale, Ivoire Marionnettes remporte la Médaille d'Or des 7^{èmes} Jeux de la Francophonie de Nice (France) pour son spectacle « La main qui donne » et connaît un important succès à Biarritz (France) lors du colloque des Chantiers Sud-Nord.

En 2014, la compagnie fait partie de la sélection officielle du Marché des Arts du Spectacle Africain (MASA). Fort de ces expériences, Ivoire Marionnettes renforce ses installations, multiplie les spectacles auprès des publics de jeunes et accueille en résidence de nombreuses compagnies artistiques.

En 2018, la compagnie remporte pour la deuxième fois, la médaille d'Or des 8^{èmes} Jeux de la Francophonie d'Abidjan, dans la catégorie « marionnettes géantes », pour sa pièce « La Boule bleue ».

CRITERES DE SELECTION

1. La performance individuelle ;
2. La reconnaissance nationale ;
3. Le leadership dans le secteur ;
4. La durabilité et la rigueur de la carrière ;
5. La capacité à défendre les valeurs culturelles nationales ;
6. L'implication dans l'action sociale.

PRIX D'EXCELLENCE
POUR LE CINÉMA ET LES ARTS VISUELS



MME LOUKOU AKISSI DELPHINE
(DITE AKISSI DELTA)

Producteur, Cinéaste

MOTIVATION DU CHOIX

LOUKOU Akissi Delphine (dite Akissi Delta) est une autodidacte qui, à force de travail, s'est imposée comme l'un des grands noms des séries télévisées du continent africain.

Après avoir multiplié les petits boulots, elle entre dans les Arts à travers la danse et devient par la suite comédienne de photo-roman, comédienne pour la télévision, puis réalisatrice et productrice.

Révélee par Léonard GROGUHET, elle jouera dans les productions des meilleurs africains comme Henri Duparc et Roger GNOAN Mbala et s'affirmera comme une actrice de premier plan.

En 1994, elle crée l'émission « Qui fait ça ? » dont elle assume la direction artistique, puis « Ma Famille » au début des années 2000, avec un budget limité et la série télévisée : « Le secret d'Akissi ».

Le succès de cette série lui assurera le financement de la production de « Ma Famille », saluée partout en Afrique par des millions de téléspectateurs.

Akissi Delta ouvre les portes de cette série aux grands acteurs de pays amis pour exprimer son désir d'intégration.

En 2016, soutenue par le Ministère de la Culture et de la Francophonie et Canal Plus, elle tourne une nouvelle série intitulée « Ma grande famille ».

Avec ce nouveau téléfilm comprenant des séquences tournées dans plusieurs pays africains, Akissi Delta confirme ses vœux d'une Afrique des peuples, une Afrique sans frontières. AKISSI Delta est le symbole de la « Self Made Woman ».

CRITERES DE SELECTION

1. Qualité technique de l'œuvre ;
2. Originalité du style ;
3. Bonne représentation de la réalité ;
4. Implication dans l'action sociale ;
5. Capacité à défendre les valeurs culturelles nationales ;
6. Maîtrise parfaite du métier ;
7. Leadership dans le secteur.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
STRUCTURE OU DE LA MEILLEURE ENTREPRISE
DANS LE SECTEUR DES ROUTES ET DES
OUVRAGES D'ART



COLAS AFRIQUE

CRITERES DE SELECTION

1. Présence continue et croissance visible au cours des 5 dernières années ;
2. Capacité de réaction et de mobilisation de l'entreprise ;
3. Respect des délais ;
4. Qualité des travaux ;
5. Professionnalisme.

MOTIVATION DU CHOIX

Présent sur le continent africain depuis plus de 80 ans, COLAS est un leader mondial intégré de la construction et de l'entretien de routes, de plateformes industrielles et d'aménagements urbains.

Installé dans une douzaine de pays en Afrique (Maroc, Côte d'Ivoire, Bénin, Guinée, Sénégal...) COLAS Afrique emploie plus de 4000 travailleurs sur le continent.

L'entreprise compte un personnel technique permanent (clé) déclaré à la CNPS et est en règle vis-à-vis des dispositions fiscales de l'Etat.

C'est en s'adaptant aux besoins du marché et de ses clients, en proposant des solutions techniques au prix juste et en s'appuyant sur sa capacité à apporter des financements à ses clients, que l'entreprise poursuit son développement sur l'ensemble du pays.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
STRUCTURE DU SECTEUR DU PÉTROLE



CANADIAN NATURAL
RESSOURCES (CNR)
INTERNATIONAL CI

MOTIVATION DU CHOIX

La Société CNR International (Côte d'Ivoire) a pour activité essentielle l'exploration et la production de pétrole brut et de gaz naturel.

CNR International (Côte d'Ivoire) s'est distinguée par sa performance d'ensemble, notamment sur l'impact des projets ayant contribué à la résolution d'une problématique nationale au cours de l'année écoulée et l'aptitude à maintenir son équilibre financier sur ladite année.

La production de gaz naturel de CNR International (Côte d'Ivoire) contribue à hauteur d'environ 25% de la fourniture totale de gaz au secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire. Ainsi CNR International (Côte d'Ivoire) permet la production d'environ 30% de l'électricité, hissant la Côte d'Ivoire au rang de pays énergétiquement indépendant sur la base de la consommation actuelle.

En 2018, avec une production totale de 15.676 milliards de pieds cubes de gaz naturel, CNR International (Côte d'Ivoire) a contribué à la sécurité d'approvisionnement du secteur de l'électricité, assurant ainsi une énergie propre, à bon marché pour les populations ainsi que pour les industries, au niveau national et dans certains pays de la sous-région.

En outre, CNR International (Côte d'Ivoire) contribue à aider l'Etat dans ses efforts en matière de développement durable. Ce qui a permis à l'Etat d'économiser une consommation brute totale d'environ 596 millions de kilogrammes de fuel liquide, soit, environ 298 milliards de FCFA.

CRITERES DE SELECTION

1. Environnement externe ;
2. Environnement interne ;
3. Services aux clients et usagers ;
4. Critère social externe ;
5. Critère social interne ;
6. Rapport avec l'Administration ;
7. Aptitude à maintenir son équilibre financier sur l'année écoulée.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
STRUCTURE DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE



AZITO ENERGIE SA

MOTIVATION DU CHOIX

La Société AZITO ENERGIE est un producteur indépendant et un fournisseur d'électricité. Elle vise à satisfaire la demande croissante en énergie de l'Afrique de l'Ouest en mettant à la disposition de sa clientèle, dont le secteur de l'électricité de la Côte d'Ivoire, la puissance garantie pour les besoins du réseau. L'enjeu étant d'utiliser les ressources de gaz naturel du pays pour faire de la Côte d'Ivoire le premier exportateur d'énergie électrique en Afrique de l'Ouest.

AZITO ENERGIE s'est distinguée également par sa performance d'ensemble sur la qualité et la diversité des services offerts, l'impact des projets ayant contribué à la résolution d'une problématique nationale au cours de l'année écoulée, l'aptitude à maintenir son équilibre financier sur l'année et par sa capacité d'innovation à travers l'utilisation de la toute nouvelle technologie dénommée MXL2. Cette technique moderne, associée à l'extension dénommée «Phase 4», permettra à la centrale d'Azito de disposer de 700 MW de puissance, soit environ 30% de la puissance électrique installée en Côte d'Ivoire, faisant d'elle un outil indispensable pour atteindre les objectifs du gouvernement ivoirien.

Cette performance est à mettre au crédit d'un management innovant à la tête d'une équipe performante.

CRITERES DE SELECTION

1. Environnement externe ;
2. Environnement interne ;
3. Services aux clients et usagers ;
4. Critère social externe ;
5. Critère social interne ;
6. Rapport avec l'Administration.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
ENTREPRISE (OU ORGANISATION)
ECO CITOYENNE



NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE FABRIQUE ZONE 4

MOTIVATION DU CHOIX

La société NESTLE COTE D'IVOIRE FABRIQUE ZONE 4 créée en 1962, est spécialisée dans la fabrication et le conditionnement du café.

Elle est engagée dans un processus de développement durable car, intégrant dans son système managérial, les préoccupations sociales, économiques et environnementales.

NESTLE COTE D'IVOIRE FABRIQUE ZONE 4 met un point d'honneur au respect de la réglementation en vigueur pour la protection de l'Environnement et des travailleurs. En effet, elle utilise une procédure de gestion de ses déchets solides banals et spéciaux.

Elle traite ses effluents liquides et de ses émissions gazeuses, avant le rejet dans le milieu récepteur.

De plus, en vue de réduire les impacts environnementaux significatifs, la société réalise des audits internes et externes conformément aux prescriptions techniques de son arrêté d'autorisation en vigueur.

NESTLE COTE D'IVOIRE FABRIQUE ZONE 4 a obtenu différents certificats à des normes ISO : ISO 14001, OSHAS 18001, ISO 22001, ISO 9001.

Cette entreprise est à jour dans le paiement de ses redevances d'inspection conformément à la législation fiscale.

CRITERES DE SELECTION

1. Être une entreprise ou une organisation de Droit ivoirien ;
2. Être engagée dans une démarche de développement durable conciliant :
 - Respect de l'environnement
 - Aspects sociaux (création d'emplois, intégration sociale, etc.)
 - Développement économique
3. Faire preuve de créativité et d'innovation technologique.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR COMITÉ
LOCAL DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES



COMITÉ DE GESTION LOCALE DU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ

MOTIVATION DU CHOIX

Conformément au texte de création des Comités de Gestion Locale (CGL), celui du Parc national de la Comoé a un fonctionnement régulier avec une forte implication active des membres.

Au titre des acquis majeurs de ce CGL, on peut noter :

- l'implication des membres dans la lutte contre l'orpaillage clandestin dans le parc ;
- la supervision du processus d'élaboration et de signature des contrats de gestion de terroirs en vue d'une gestion rationnelle des ressources naturelles de la zone périphérique ;
- l'implication dans la mise en place d'une plateforme des Chefs traditionnels des villages riverains du parc ;
- un suivi des microprojets mis en œuvre par l'OIPR au bénéfice des populations riveraines.

Toutes ces actions ont permis de consolider les efforts initiés par l'OIPR après le retrait du Parc national de la Comoé de la liste du Patrimoine mondial en péril de l'UNESCO.

CRITERES DE SELECTION

1. Nombre de sessions tenues par an ;
2. Délais et périodes entre les sessions ;
3. Disponibilité des sources de vérification du fonctionnement du CGL ;
4. Pertinence des avis, des décisions prises au cours des AG.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR
ETABLISSEMENT DE PROTECTION
DE REMPLACEMENT



POUPONNIÈRE DE BOUAKÉ

MOTIVATION DU CHOIX

Etablissement de référence, la pouponnière de Bouaké reçoit des enfants de toute catégorie de vulnérabilité dont ceux en situation de handicap (trisomie 21, Infirmes Motrices Cérébrales, autistes, handicapés moteurs et psychiques ...) en provenance de toutes les régions du pays.

Les enfants y sont protégés contre toutes les formes de violences et sont pris en charge sur les plans, vestimentaire, alimentaire, médical et psychosocial.

Cet établissement se distingue par la propreté depuis la clôture jusqu'à l'enceinte de la structure.

Les projets à caractère social, éducatif et pédagogique de l'établissement prennent en compte l'intérêt de chacun des enfants.

Toutes les offres de service au profit de ceux-ci sont encadrées par une gouvernance et un suivi conformes aux normes et standards nationaux et internationaux de protection de remplacement.

Le travail d'équipe au sein de cette structure, les rôles et les cahiers de charges clairement définis permettent de créer une véritable synergie d'action en faveur des poupons.

Tous ces acquis font de cet établissement, une structure de référence pour l'ensemble des établissements publics et privés ayant pour vocation la prise en charge des enfants.

CRITERES DE SELECTION

1. Probité morale ;
2. Disponibilité ;
3. Dévouement à la tâche ;
4. Engagement personnel ;
5. Application systématique des règles d'hygiène ;
6. Soucis de protection et de sécurité des enfants ;
7. Relations personnelles avec les enfants ;
8. Rapport de courtoisie avec les autres ;
9. Propreté de la maman.

PRIX D'EXCELLENCE POUR LA VALORISATION
DES COMPÉTENCES FÉMININES



MME N'GORAN
NÉE BROU OUSSOU

*Présidente de la Fédération Nationale des Femmes Productrices
de Café-Cacao de Côte d'Ivoire (FNFPCC-CI)*

MOTIVATION DU CHOIX

Mariée et mère de 5 enfants, Madame N'GORAN née BROU Oussou a une vie associative très dynamique.

En effet, active et rigoureuse dans le travail, Madame N'GORAN est :

- Présidente de la Fédération Nationale des Femmes Productrices de Café - Cacao de Côte d'Ivoire (FNFPCC - CI) ;
- Présidente du Conseil d'Administration de la Coopérative des Femmes pour la Production, la Transformation et la Commercialisation du Vivrier de la Marahoué (COVIMA) ;
- Présidente de la Fédération des Associations des Femmes de la Marahoué (FAFMA) ;
- Représentante des Commerçantes d' Afrique de l'Ouest (UCAO) ;
- Point focal de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire ;
- Point focal de l'ANOPACI dans la Région de la Marahoué ;
- Membre de la Plateforme des Femmes Agricultrices de Côte d'Ivoire (PFACI) ;
- Présidente de OUKAMI (Association des femmes du vivrier de la Marahoué) ;
- Conseillère municipale à la mairie de Bouaflé depuis 2012.

Elle a été également Commissaire à la CDVR de la région de la Marahoué en 2014 et est actuellement Présidente d'honneur de l'Association des Femmes AYAOU de Bouaflé (AFABO).

Productrice de Café-Cacao et de Vivriers depuis trente-neuf (39) ans, Madame N'GORAN est chevalier de l'ordre National du Mérite Ivoirien et titulaire du Prix de la Femme Battante décerné par la première Dame de Côte d'Ivoire.

CRITERES DE SELECTION

1. Sens des responsabilités et des relations humaines ;
2. Reconnaissances ou distinctions ;
3. Impact de l'action sur la/les cibles d'intervention ;
4. Sens de responsabilité et des relations humaines ;
5. Civisme et integrite ;
6. Conscience professionnelle ;
7. Engagement personnel.

PRIX D'EXCELLENCE
DE LA FAMILLE MODÈLE



FAMILLE
KAKOU AHOUSSE

LOH-DJIBOUA

MOTIVATION DU CHOIX

La famille AHOUSSE se distingue par son unité, par la qualité de ses rapports avec les voisins et par son engagement dans les actions de développement des différentes communautés auxquelles elle appartient.

Elle accorde une importance capitale à l'éducation et au développement intellectuel des enfants.

Cette rigueur a permis aux 5 enfants du couple de terminer leurs études supérieures et d'exercer des professions importantes.

La famille privilégie la communication qui renforce les relations entre ses membres.

Soucieuse de léguer des biens à leurs enfants, la famille KAKOU AHOUSSE a épargné afin de réaliser d'importants investissements.

Par ailleurs, la famille KAKOU AHOUSSE fait preuve d'une très grande générosité en prenant en charge plusieurs autres enfants (de frères, cousins, oncles, connaissances, parents en difficulté) qu'elle scolarise et encadre jusqu'à leur autonomisation.

M. et Mme KAKOU AHOUSSE sont tous les deux très actifs au sein de plusieurs associations dont ils sont membres.

CRITERES DE SELECTION

1. Responsabilité parentale et familiale ;
2. Solidarité familiale ;
3. Générosité ;
4. Harmonie familiale ;
5. Relations humaines ;
6. Gestion rationnelle du budget familial ;
7. Gestion des tâches domestiques.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR ARTISAN DE
PAIX ET DE COHÉSION SOCIALE



M. SEYDOU CAMARA

Assistant médical

MOTIVATION DU CHOIX

M. Seydou CAMARA est Assistant Médical diplômé de l'Ecole des Assistants Médicaux de l'Université du Bénin.

Responsable du Centre Médical Dognimin et de l'ONG IST à San Pedro, M. Seydou CAMARA a à son actif plusieurs actions en faveur de la cohésion sociale notamment en sa qualité d'observateur des élections sénatoriales, municipales et régionales. Il participe de façon régulière à des caravanes de Paix à travers toute la Côte d'Ivoire en général et dans le Département de San Pedro en particulier.

Il s'est investi notamment dans la caravane de Paix du Djelly Théâtre d'Abidjan et dans les activités de mobilisation des populations pour le référendum, la sensibilisation et l'explications de certains articles de la nouvelle Constitution. Il est en outre, membre du Comité Consultatif et d'Ethique du Commissariat du 2^{ème} arrondissement de San Pedro. Il est également Coordonateur du Projet de Cohésion Sociale des Radios pour la Paix.

Par ses différentes actions, M. Seydou CAMARA contribue à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale dans notre pays.

CRITERES DE SELECTION

1. Sens des responsabilités et des relations humaines ;
2. Reconnaissances ou distinctions ;
3. Impact de l'action sur la/les cibles d'intervention ;
4. Sens de responsabilité et des relations humaines ;
5. Civisme et intégrité ;
6. Conscience professionnelle ;
7. Engagement personnel.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
ENTREPRISE EXPORTATRICE



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE
TRAITEMENT D'ANACARDE
(SITA-SA)

MOTIVATION DU CHOIX

CRITERES DE SELECTION

1. Respect des normes sociales ;
2. Gouvernance ;
3. Innovation technologique ;
4. Création d'emplois et genres ;
5. Respect de l'environnement ;
6. Territorialité ;
7. Finances ;
8. Capacités techniques.

La Société anonyme dont le capital s'élève à 2 000 000 000 de FCFA avec un effectif de 800 employés, la Société Ivoirienne de Traitement d'Anacarde (SITA-SA) est située à Odienné, dans le Nord de la Côte d'Ivoire.

Dirigée par Madame TOURE Massogbè, la SITA-SA est une entreprise bien organisée aux plans comptable, logistique et technique. Elle présente des comptes de résultats et des bilans positifs.

Elle a une grande capacité de production grâce à des machines automatiques et très performantes.

Elle possède un très bon réseau de distribution qui permet d'accroître chaque année le volume de ses exportations.

Cette entreprise participe au développement local par la création d'emplois et de richesses, et contribue à réduire les disparités régionales et à freiner l'exode rural.

L'entreprise dispose d'une régularité douanière et présente une situation fiscale à jour.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
ENTREPRISE DU COMMERCE INTÉRIEUR



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE
DE PROMOTION DE
SUPERMARCHÉS (PROSUMA)

MOTIVATION DU CHOIX

La Société Ivoirienne de Promotion de Supermarchés PROSUMA, a été créée en 1966, avec pour mission la distribution de produits alimentaires et non alimentaires. Elle compte aujourd'hui 161 magasins sous 17 enseignes et gère 04 centres commerciaux à Abidjan.

De 20 millions de FCFA à sa création, le capital social de PROSUMA a fait l'objet d'augmentations successives pour atteindre plus de 10 milliards de FCFA.

PROSUMA a un effectif de 3 427 agents dont 253 cadres. Les emplois créés prennent en compte les couches sociales vulnérables que constituent les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap. 93,37% de ces emplois sont occupés par des jeunes dont l'âge varie entre 25 et 40 ans. Les femmes occupent 34% de ces emplois. L'effectif de PROSUMA compte 08 handicapés moteurs.

L'enseigne a développé une politique de proximité avec la multiplication des points de vente et la création d'une plateforme en ligne dénommée YATOO.

PROSUMA a fait du respect de l'environnement l'un des axes majeurs de sa stratégie de développement à travers son projet dénommé « caisses vertes ». Ce qui a fortement contribué à la politique de lutte contre les sachets plastiques en Côte d'Ivoire.

CRITERES DE SELECTION

1. Gouvernance ;
2. Innovation technologique ;
3. Création d'emplois et genres ;
4. Respect de l'environnement ;
5. Territorialité ;
6. Finances ;
7. Capacités technique.

DOMAINE DE L'INDUSTRIE

PRIX D'EXCELLENCE
IVOIRIEN DE L'INDUSTRIE



EL PARADIS COSMETIC

Zone Industrielle de KOUMASSI

MOTIVATION DU CHOIX

La société EL PARADIS COSMETIC créée en 2004, située dans la zone industrielle de Koumassi, est spécialisée dans la production et la distribution de produits cosmétiques.

L'entreprise EL PARADIS COSMETIC est classée première lauréate du Prix Ivoirien de l'Industrie 2019 pour la qualité et la diversité de ses produits.

En effet, plusieurs produits de cette entreprise, savon de toilette, crème, lait corporel, lotion et talc, disposent d'attestations de conformité aux normes avant leur mise sur le marché comme l'indique l'annuaire des produits certifiés en Côte d'Ivoire.

En outre, cette entreprise enregistre un bon accroissement de la productivité du travail et affiche un bon ratio de transformation des produits achetés dans la région.

Dans le cadre du développement de cette entreprise, une nouvelle usine vient d'être construite dans la zone industrielle d'Attinguié.

CRITERES DE SELECTION

1. Respect des obligations fiscales et sociales avec trois indicateurs dont deux éliminatoires (paiement des impôts et des cotisations CNPS) ;
2. Matières premières locales transformées ;
3. Caractère novateur du produit ;
4. Promotion des cadres nationaux en 2018 avec deux indicateurs :
 - Taux de cadres nationaux aux postes de Direction
 - Taux d'emploi de cadres nationaux
5. Accroissement de la productivité du travail (valeur ajoutée/effectif des permanents) sur les années 2017 et 2018 ;
6. Réalisation d'investissements (investissements/ valeur ajoutée) sur les années 2017 et 2018.



NOUVELLE PARFUMERIE GANDOUR

Zone Industrielle YOPOUGON

MOTIVATION DU CHOIX

Créée en 1965, l'entreprise Nouvelle Parfumerie GANDOUR, est spécialisée dans le domaine de la parfumerie et du cosmétique. Elle emploie 1514 personnes et est dirigée par Monsieur GHANDOUR GHANDOUR.

Elle distribue non seulement ses produits en Afrique, mais également en Europe et aux Etats-Unis. La compagnie offre plus de 600 gammes de produits de soins et d'esthétique.

La Nouvelle Parfumerie GANDOUR est certifiée depuis 2007 pour son Système de Management de la Qualité selon la norme ISO 9001. Elle est l'une des premières compagnies à être certifiée ISO 9001 dans le domaine de la parfumerie et de la cosmétologie en Côte d'Ivoire.

Aujourd'hui, elle est certifiée selon les 3 standards internationaux :

- ISO 9001 version 2015 pour son système de management de la qualité ;
- ISO 14001 2015 pour son système de management de l'environnement ;
- OHSAS 18001 pour son système de management de la Santé et la sécurité au travail.

La Nouvelle Parfumerie GANDOUR fut l'une des premières compagnies à établir en Afrique son centre de production, et à développer son propre centre de recherche en cosmétologie.

CRITERES DE SELECTION

1. Management durable de l'entreprise et leadership ;
2. Management des ressources ;
3. Réalisation du produit – Management des processus ;
4. Surveillance, Mesures et Amélioration.

DOMAINE DE L'ARTISANAT

PRIX D'EXCELLENCE
DU MEILLEUR ARTISAN



M. AKA KOUAMÉ PHILIPPE

Fondateur de la Maison de Couture O'sey

MOTIVATION DU CHOIX

En 2006, M. AKA KOUAME PHILIPPE crée «O'SEY COLLECTION» et se spécialise dans la confection de chemises hommes, composées notamment de pagne, jean, lin, coton et indigo.

Pour les besoins du marché international, M. AKA ouvre un atelier de formation et une unité de production sur un site de 2 000 m² dans la Commune d'Abobo, avec des équipements modernes de haute technologie qui lui permettent de produire environ 100 pièces par jour et de former des jeunes déscolarisés dont les meilleurs intègrent sa structure. Il ambitionne d'employer à terme 150 jeunes pour une capacité de production de 2 500 pièces par jour.

Un centre de formation en teinture est en construction à Bingerville pour y recevoir les jeunes apprenants.

M. AKA tient plusieurs boutiques à Abidjan, à l'intérieur du pays et dans la sous-région.

Il dispose de grandes salles de formation qui lui valent des accords de partenariat avec des structures de la place dont l'AGEFOP et l'APEXCI, pour l'encadrement de stagiaires aux métiers de la couture avec possibilité d'hébergement grâce à des chambres dortoirs, une infirmerie et une cantine.

Il est en règle vis-à-vis de la fiscalité, a le souci de déclarer ses employés, se fait assister dans sa comptabilité par un cabinet comptable, dispose d'un manuel de procédure et d'un règlement de travail au sein de son entreprise.

CRITERES DE SELECTION

1. Gouvernance ;
2. Innovation technologique ;
3. Création d'emplois et genres ;
4. Respect de l'environnement ;
5. Territorialité.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR PROJET
INNOVANT DANS LE DOMAINE DU NUMÉRIQUE



EASY ASSUR

MOTIVATION DU CHOIX

« Easy Assur » ou « Assurance facile » est une plateforme de souscription en assurance et de déclaration de sinistres en ligne implémentée par la Société Ivoirienne d'Intelligence Numérique (SIIN), dirigée par M. COULIBALY Habib Niennenkariga.

La SIIN est une start-up créée en juillet 2018 qui évolue dans la dématérialisation des produits d'assurances. Elle a réussi à fédérer tous les assureurs de Côte d'Ivoire à l'idée d'une plateforme commune à tout le marché des assurances.

Elle prend en compte les mesures sécuritaires (système de détection d'intrusions, chiffrement des données et des transmissions, tests de vulnérabilités, audits) et respecte les procédures de mise en conformité de la loi N°2013-450 du 19 juin 2013 relative aux traitements des données à caractère personnelles.

« Easy Assur » est la toute première plateforme numérique de tous les 16 pays de la zone CIMA.

Elle contribue fortement au développement de l'inclusion financière et permet de souscrire aux assurances individuelle, automobile, voyage, santé et habitation en quelques clics, sans se déplacer.

CRITERES DE SELECTION

1. Du caractère innovant ;
2. De la qualité technologique et scientifique ;
3. De la viabilité économique ;
4. De la qualité des profils des promoteurs.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
INITIATIVE NUMÉRIQUE « FÉMININE »



BULLES MAGAZINE

MOTIVATION DU CHOIX

Bulles Magazine est un magazine imprimé décliné sur des supports numériques tels que des séries vidéo animées 2D/3D, une application de lecture interactive et un site web. C'est un outil numérique de valorisation de la culture africaine auprès des jeunes de 5 à 12 ans. Bulles Magazine permet un apprentissage ludique et convivial.

Le contenu numérique du Magazine est aussi disponible à travers une plateforme de réalité virtuelle.

Bulles Magazine contient aussi :

- des cahiers de coloriage et autres jeux sur le patrimoine culturel africain pour permettre aux enfants d'apprendre par le jeu ;
- un site internet jeunesse sur la culture africaine www.larecre.com, sans publicité qui offre aux enfants un espace de jeux sains et éducatifs ;
- des ateliers culturels qui allient digital et tradition africaine organisés en entreprise ou dans les écoles pour servir de passerelle entre les époques.

Bulles Magazine a un impact positif sur la jeunesse. C'est un moyen efficace pour promouvoir la culture africaine en général et la culture ivoirienne en particulier par le biais du numérique.

CRITERES DE SELECTION

1. Age du promoteur unique / Moyenne d'âge de l'équipe ;
2. Usage des TICs ;
3. Qualité technologique et scientifique ;
4. Impact social ;
5. Impact sur l'environnement ;
6. Sources de motivation des promoteurs ;
7. Existence d'une vision ;
8. Degré d'engagement ;
9. Qualité du profil du promoteur principal.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
CONTRIBUTION À LA VULGARISATION
DES USAGES DU NUMÉRIQUE



ETUDESAS

MOTIVATION DU CHOIX

ETUDESAS permet aux particuliers de se former en ligne sur des compétences orientées en entreprise afin de répondre à la problématique de l'adéquation formation/emploi en Afrique.

Elle accompagne les entreprises dans la mise en place d'un dispositif de e-learning pour leur personnel, tout en réduisant les perturbations opérationnelles et budgétaires liées à la formation présentielle.

ETUDESAS offre une opportunité à l'ensemble de la force de travail d'adapter ses compétences aux emplois disponibles et en constante mutation dans l'environnement africain. C'est une initiative qui allège un système éducatif trop lourd à ajuster à un monde en pleine transformation.

ETUDESAS permet l'accélération de la formation à distance pour les populations en général, et pour la jeunesse en particulier. Il permet aussi aux entreprises d'offrir à leurs employés un moyen de renforcement de leurs capacités.

ETUDESAS est un outil de vulgarisation et de renforcement des capacités en Côte d'Ivoire.

CRITERES DE SELECTION

1. Usage des TICs ;
2. Qualité Technologique et Scientifique ;
3. Impact Social ;
4. Impact sur l'Environnement ;
5. Taux d'utilisation ;
6. Niveau de sollicitation.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR
FONCTIONNAIRE ET AGENT
DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE



MME ABENA BAKIOUA
ÉPOUSE KOUAMÉ

*Secrétaire de Direction, Chef de Secrétariat Particulier
du Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel*

MOTIVATION DU CHOIX

Madame ABENA Bakioua, Secrétaire de Direction, jouit d'une solide expérience professionnelle tirée des fonctions successives occupées au cours de sa longue et riche carrière de plus de trente ans.

Elle a servi au Ministère de la Justice de 1987 à 1996 puis au Ministère en charge des Affaires Présidentielles de 1996 à 1999.

Depuis 2000, elle est en service au Conseil Constitutionnel.

Ponctuelle, assidue, disponible, honnête et loyale, elle a une grande capacité à exécuter avec efficacité et célérité tous les travaux relevant de sa compétence. En outre, elle respecte la hiérarchie.

Très sociable, l'intéressée est dotée d'un sens élevé du devoir et de la responsabilité ainsi que d'un esprit d'initiative. D'une intelligence naturelle et d'une réelle vivacité d'esprit, elle manifeste un désir sans cesse croissant d'acquérir de nouvelles connaissances à l'effet de parfaire ses aptitudes professionnelles.

Madame ABENA Bakioua, devenue un maillon essentiel du fonctionnement des services du Secrétariat Général du Conseil Constitutionnel, a été décorée Officier au titre de l'année 2014, dans l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique.

CRITERES DE SELECTION

1. Arriver à l'heure, respecter la durée légale du travail ;
2. Respecter la hiérarchie et exécuter de manière honnête et loyale les instructions ;
3. Mettre le plus grand soin dans son travail ;
4. Assurer le fonctionnement permanent et régulier du service public et respecter les dispositions légales en matière de grève ;
5. S'abstenir de tout acte de copinage, de népotisme et de tribalisme ;
6. S'abstenir de tout agissement de nature à discréditer la fonction occupée.

PRIX D'EXCELLENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE LA COMMUNICATION



COLOMBE MARKETING
AND COMMUNICATION

MOTIVATION DU CHOIX

Colombe Marketing and Communication est une structure spécialisée dans l'événementiel et le marketing relationnel. Son principal objet est la promotion de l'excellence et de l'attractivité de la Côte d'Ivoire par le biais d'initiatives à vocation internationale, qui visent à mettre en lumière les meilleurs talents nationaux et à leur offrir l'opportunité de s'imprégner de ce qui se fait de mieux ailleurs.

Colombe Marketing and Communication a ainsi créé depuis 2006 les Bâtisseurs de l'Economie Africaine (Africa Economy Builders Awards), un événement qui consacre depuis treize ans à sa tribune les plus grands entrepreneurs et managers du continent. En 2007, la structure a initié les ASCOM (As de la Communication, du Marketing et de l'Évènementiel).

Plateforme d'analyses, de débats, de propositions et de mise à l'honneur des talents, l'évènement agrège tout l'écosystème de la Communication (Conseil, relations publiques, événementiel, publicité, digital, médias, marketing, intelligence artificielle).

Le Choix de cette structure pour l'édition 2019 vise à susciter l'intérêt de la jeunesse pour les métiers de la communication.

CRITERES DE SELECTION

1. Connaissance et aptitudes professionnelles ;
2. Esprit d'initiative ;
3. Civisme, intégrité et moralité ;
4. Sens du service public ;
5. Sens social et des relations humaines ;
6. Esprit de discipline ;
7. Présentation (cadre de travail, image de marque de l'entreprise) ;
8. Créativité ;
9. Impact socio-économique ;
10. Respect de l'éthique et de la déontologie ;
11. Visibilité de l'institution ;
12. Qualité et pertinence des outils de communication.

PRIX D'EXCELLENCE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS



ALERTE INFO

MOTIVATION DU CHOIX

Alerte Info est une agence de presse privée. Elle est la première en Côte d'Ivoire et en Afrique, spécialisée dans la production et la diffusion de l'actualité par SMS et par Internet.

Elle a apporté de nombreuses innovations dans le secteur des médias en Côte d'Ivoire, à savoir :

- la diffusion de l'actualité par SMS depuis 2006 ;
- le développement d'un logiciel inédit de monitoring des journaux numériques et de régulation des médias numériques « déontomonitor ».

Le groupe emploie régulièrement une trentaine de salariés dont plus d'une quinzaine de journalistes.

Les innovations de ce groupe ont un impact majeur sur les professionnels des médias mais également sur les consommateurs en matière de vulgarisation de l'information vraie et de lutte contre les fake news.

CRITERES DE SELECTION

1. Porter sur un sujet d'intérêt public ;
2. Avoir été soumise à autorisation officielle ;
3. Impact social ;
4. Qualité et pertinence des outils de communication.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR
ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT



HÔTEL FANON

YAMOUSSOUKRO

MOTIVATION DU CHOIX

Créé en 1998 sous le nom d'Espace FANON, alors restaurant situé en bordure du lac, l'hôtel FANON, après d'importants investissements et aménagements, est devenu un établissement d'hébergement qui a augmenté en si peu de temps sa capacité d'accueil de cinquante (50) places à soixante-sept (67) chambres de bon standing.

L'établissement, situé dans la région du Bélier, est l'un des hôtels les plus prisés de la ville de Yamoussoukro. Il propose de nombreux services à sa clientèle et dispose :

- de salles de cérémonies ;
- de deux salles de séminaire ;
- d'une piscine ;
- d'un restaurant ;
- d'une supérette.

La désignation de l'hôtel FANON en qualité de lauréat du Prix National d'Excellence incitera les hôtels répondant aux normes nationales et internationales à s'investir davantage dans la promotion d'un tourisme durable et responsable.

CRITERES DE SELECTION

1. Situation administrative ;
2. Normes de construction et d'équipement ;
3. Normes d'hygiène ;
4. Normes de sécurité ;
5. Qualité des prestations de services ;
6. Investissements réalisés ;
7. Situation fiscale ;
8. Situation à l'égard de la CNPS ;
9. Expériences et ancienneté ;
10. Contribution au rayonnement du Tourisme ivoirien.

PRIX D'EXCELLENCE
DE LA MEILLEURE AGENCE DE VOYAGE



MISTRAL VOYAGES

MOTIVATION DU CHOIX

Mistral Voyages est une agence de voyage, créée depuis juillet 2007 qui se distingue par la qualité de ses installations et de ses prestations.

Ses interventions touchent l'essentiel des secteurs liés au voyage :

- la billetterie ;
- l'accueil et l'assistance Aéroport ;
- les circuits touristiques ;
- les congrès et séminaires ;
- les réservations d'hôtels et spectacles ;
- l'assurance ;
- le change de devise ;
- la location de véhicule ;
- le tourisme d'affaires ;
- le tourisme d'agrément ;
- les colonies de vacances et éducatives.

Mistral Voyages est partenaire officiel de plusieurs festivals (Festival du Tourisme de Dimbokro, Pakinou à Yamoussoukro). Elle a en outre, participé activement au SITA 2019.

Les récents efforts de l'équipe managériale à réduire la propension vers l'extérieur et à mettre progressivement l'accent sur la promotion de la « Destination Côte d'Ivoire », constituent l'une des principales raisons du choix de Mistral Voyages en qualité de lauréat du Prix National d'Excellence, édition 2019.

CRITERES DE SELECTION

1. Situation administrative ;
2. Normes de construction et d'équipement ;
3. Normes d'hygiène ;
4. Normes de sécurité ;
5. Qualité des prestations de services ;
6. Investissements réalisés ;
7. Situation fiscale ;
8. Situation à l'égard de la CNPS ;
9. Expériences et ancienneté ;
10. Contribution au rayonnement du tourisme ivoirien.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR
ETABLISSEMENT DE RESTAURATION



LE RESTAURANT LA BRISE

YAMOUSSOUKRO

MOTIVATION DU CHOIX

Créé en 1994, le Restaurant La Brise est un espace de restauration de type Africain et Européen situé dans la Commune de Yamoussoukro.

Après 25 ans d'existence, le restaurant La Brise fait désormais partie des fleurons des opérateurs touristiques dans la ville de Yamoussoukro. 45 employés y travaillent quotidiennement.

Son expérience, son ancienneté et son professionnalisme, ont fait de lui le passage obligé de tous les visiteurs de la capitale politique de la Côte d'Ivoire.

Des efforts importants sont fournis notamment en matière de :

- Préservation de l'environnement ;
- Respect des normes d'hygiène ;
- Service à la clientèle ;
- Promotion de l'authenticité ivoirienne ;
- Développement du tourisme local.

En plus de ses prestations traditionnelles, La Brise propose à sa clientèle :

- Une salle de séminaire ;
- Un service traiteur ;
- Un orchestre ;
- Une table de billard.

Le choix du restaurant La Brise pour le Prix National d'Excellence est le couronnement d'une longue carrière qui devra inspirer la jeune génération du secteur.

CRITERES DE SELECTION

1. Situation administrative ;
2. Normes de construction et d'équipement ;
3. Normes d'hygiène ;
4. Normes de sécurité ;
5. Qualité des prestations de services ;
6. Investissements réalisés ;
7. Situation fiscale ;
8. Situation à l'égard de la CNPS ;
9. Expériences et ancienneté ;
10. Contribution au rayonnement du tourisme ivoirien.

PRIX D'EXCELLENCE
DU MEILLEUR ATHLÈTE



M^{LLE} AHOURÉ CLAUDE
MURIEL ANTHEY JULIETTE

Athlète de Haut Niveau

MOTIVATION DU CHOIX

Mademoiselle AHOURE Muriel est née le 23 août 1987 à Abidjan. Elle est diplômée en criminologie.

Révélee au championnat du monde d'athlétisme en salle de Londres en 2011 sur 60m, elle a participé aux Jeux Olympiques de Londres en 2012 où elle devient la première Ivoirienne à s'aligner en finale sur la discipline reine de l'athlétisme au 100m et au 200m.

Depuis lors, elle n'a cessé de faire parler d'elle en participant aux différents meetings et autres compétitions africaines (championnats d'Afrique où elle est double championne d'Afrique des 100 et 200m en 2014 et en 2016) et mondiales (championnat du monde).

Elle est demi-finaliste aux Jeux Olympiques de Rio en 2016 sur 100m et 200m.

En 2018, elle devient la première dame africaine de l'histoire à remporter la Diamond League de Zurich sur 100m. Elle a également remporté les 60m aux mondiaux de Birmingham.

Après sa victoire à Zurich, en 2018, AHOURE Muriel a été nommée Ambassadeur de bonne volonté par l'UNICEF, Championne de l'UNICEF pour les enfants et Citoyenne d'Honneur de la Ville de Houston (USA).

CRITERES DE SELECTION

1. Respect de l'éthique et de la déontologie ;
2. Résultats sportifs ;
3. Constance dans la performance ;
4. Respect des règles.

PRIX D'EXCELLENCE
DE LA MEILLEURE ASSOCIATION DE JEUNESSE



ASSOCIATION JEUNESSE
NOUVELLE VISION
DE LA MARAHOUE (JNVM)

BOUAFLE

MOTIVATION DU CHOIX

Créé le 20 avril 2015, dans la Région de la Marahoué, « JEUNESSE NOUVELLE VISION DE LA MARAHOUE (JNVM) » est une association de jeunesse à durée indéterminée qui a pour objet :

- L'union des jeunes de tous les métiers de la région de la MARAHOUE ;
- La recherche de voie d'insertion des diplômés de la Région ;
- La recherche de moyens pour le financement des projets portés par les jeunes membres de l'association.

La JNVM intervient dans les domaines d'insertion économique (financement de projets) et des loisirs (organisation de Gala).

CRITERES DE SELECTION

1. Situation administrative :
 - Etre légalement constitué
 - Disposer d'un siège social fonctionnel
2. Fonctionnement ;
3. Prise en compte du genre au sein du bureau exécutif.

PRIX D'EXCELLENCE
DU MEILLEUR AGENT DES IMPÔTS



M. KOUASSI KAN AUGUSTIN

*Administrateur des Services Financiers,
Chef de Service d'Assiette Divers des Impôts de Tanda*

MOTIVATION DU CHOIX

Nommé, à la tête du Service d'Assiette Divers des Impôts de Tanda depuis le 17 décembre 2012, Monsieur KOUASSI Kan Augustin est un agent doté d'excellentes qualités, tant au niveau professionnel que personnel.

En effet, ce chef de service a toujours suscité l'admiration par la pertinence de ses analyses ainsi que par sa parfaite maîtrise des textes qui font de lui une personne ressource essentielle au sein même de la Direction Régionale de Bondoukou.

Il tient régulièrement des réunions avec ses collaborateurs pour leur relayer la moindre information de la hiérarchie mais aussi pour faire le point de la journée.

Conscient des insuffisances de certains de ses collaborateurs, il met un point d'honneur à leur dispenser la formation appropriée afin de les rendre opérationnels.

En plus de la rigueur dont il fait preuve au plan intellectuel, il est un chef de Service dont l'intégrité morale résiste à toute épreuve.

Monsieur KOUASSI Kan est un travailleur acharné ayant un sens élevé du devoir et des responsabilités dans la gestion du service qui lui est confié.

Il incarne la nouvelle génération de chefs de service proactifs dont a besoin la Direction Générale des Impôts en pleine mutation.

CRITERES DE SELECTION

1. Qualités personnelles ;
2. Qualités administratives ;
3. Comportement dans le service.

PRIX D'EXCELLENCE
DU MEILLEUR AGENT DES DOUANES



LIEUTENANT TEHUA
KOSSIA CHANTAL

*Officier des Douanes,
Chef de la Brigade Mobile de Maféré*

MOTIVATION DU CHOIX

Officier intrépide, douée d'une moralité irréprochable, Lt Tehua est entrée en douane en 2005 en tant qu'agent de brigade à la Division des Brigades du port d'Abidjan. Très vite, elle gravit les échelons pour devenir Chef de Cellule Recouvrement avec rang de Chef de Brigade Adjoint à Maféré et Chef de Brigade en 2018 dans cette localité.

Depuis la prise en main de la Brigade Mobile de Maféré, le 22 janvier 2018, cette unité qui était peu performante, s'est subitement relevée. Elle enregistre sous son impulsion, des résultats remarquables.

Lt TEHUA Kossia Chantal est à ce jour le meilleur Chef de Brigade de la Sous-Direction des Opérations de Surveillance et des Interventions d'Aboisso à travers ses résultats qui s'illustrent ainsi qu'il suit :

- plus de 17 affaires contentieuses ayant rapporté plus de 24 millions de droits compromis et une somme équivalente au titre des amendes ;
- saisie dans la nuit du 8 au 9 juin 2019, après une course poursuite, de 1,127 Kg de Cannabis dans la localité de Grand-Bassam.

CRITERES DE SELECTION

1. L'évaluation des connaissances professionnelles ;
2. L'évaluation des aptitudes professionnelles :
 - Savoir faire
 - Savoir-faire faire
 - Savoir faire savoir
3. L'évaluation des attitudes personnelles, du point de vue du respect des règles de l'éthique et de la déontologie.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR AGENT
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET
ET DES FINANCES



M. YOUL SANSAN FRANÇOIS

*Administrateur en Chef des Services Financiers,
Directeur des Marchés Publics*

MOTIVATION DU CHOIX

Monsieur YOUL Sansan François est en fonction à la Direction Générale du Budget et des Finances depuis 2007. Après quatre années passées en qualité de Directeur du Patrimoine de l'Etat, il occupe depuis 2016 le poste de Directeur des Marchés Publics.

Pragmatique et ouvert d'esprit, YOUL Sansan François est également un travailleur persévérant et infatigable.

Dès sa prise de fonction à la tête de la Direction des Marchés Publics, il a procédé à une réorganisation des services et à une nouvelle répartition des tâches afin de rééquilibrer la charge de travail. Cette réforme et les nouvelles procédures qu'il a mises en place, ont contribué de façon significative à une réduction des délais de traitement des dossiers.

Monsieur YOUL Sansan François est respectueux de la hiérarchie et des usagers.

Les travaux de certification de la Direction des Marchés Publics à la norme ISO 9001, version 2015, Direction pilote au sein de la Direction Générale du Budget et des Finances, engagée dans le Système de Management de la Qualité (SMQ) ont connu, un bond qualitatif sous son autorité.

CRITERES DE SELECTION

1. Qualités personnelles ;
2. Qualités administratives.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA PROMOTION
DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ



DIRECTION DU GUICHET
UNIQUE (DGU) DU CEPICI

MOTIVATION DU CHOIX

La Direction du Guichet Unique (DGU) est l'une des Cinq Directions du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPCI), un établissement public à caractère administratif placé sous l'autorité et la tutelle du Président de la République.

La DGU a pour principales missions notamment : la facilitation des formalités administratives en vue de la création des entreprises et l'instruction des dossiers de demandes des investisseurs pour le bénéfice des avantages du code des investissements.

Il ressort du bilan des activités de cette Direction les résultats ci-après :

- la création de 4001 sociétés au 1^{er} trimestre 2019 contre 3861 sociétés créées en 2018 ;
- l'élaboration d'un nouveau code des investissements en 2018 ;
- la mise en place d'un identifiant unique.

Ces efforts impactent positivement l'environnement des affaires à travers :

- le renforcement du tissu économique ivoirien avec l'entrée de nouvelles entreprises créées ;
- un nouveau code des investissements plus incitatif et qui permettra à terme de rendre la destination Côte d'Ivoire plus attractive ;
- une traçabilité de la situation économique et administrative des entreprises.

CRITERES DE SELECTION

1. Nombre d'actions/reformes/travaux initiés au cours de l'année 2018 ;
2. Qualité des travaux initiés au cours de l'année 2018 ;
3. Impact positif des travaux de l'entité sur le développement du pays en matière de promotion de l'investissement privé ;
4. Contribution à l'amélioration de l'image de la Côte d'Ivoire en matière de promotion de l'investissement.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE
ORGANISATION DE VOLONTARIAT



RÉSEAU OUEST AFRICAIN POUR
LA LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION
CLANDESTINE (REALIC)

Daloa

MOTIVATION DU CHOIX

Créé le 13 août 2016, le Réseau Ouest Africain pour la Lutte contre l'Immigration Clandestine (REALIC), représenté sur l'ensemble du territoire national a pour objet, de contribuer, de façon efficace, à la lutte contre l'immigration clandestine en privilégiant des actions en amont et en aval dans tous les pays concernés par ce fléau.

Dans ce cadre l'association a mené plusieurs activités dont :

- la lutte contre l'immigration clandestine et la déforestation ;
- la sensibilisation sur les dangers liés à l'immigration clandestine dans différentes localités ;
- la table-ronde sur la thématique de la migration et du travail ;
- l'état des lieux de la situation des enfants en Côte d'Ivoire ;
- les ateliers de validation de la charte du Groupe Ivoirien de recherche et d'actions sur la migration, de renforcement des capacités des volontaires du département chargé de la jeunesse, de restitution des recommandations du projet « Migration et protection des droits des enfants en Côte d'Ivoire » ;
- les actions de civisme (salut aux couleurs dans plusieurs sous-préfectures).

Au regard de toutes ces interventions, le REALIC se distingue comme la meilleure organisation de volontariat au titre de l'année 2019.

CRITERES DE SELECTION

1. Culture civique ;
2. Engagement citoyen, humanitaire et communautaire ;
3. Liens compétences et Axes Stratégiques.

PRIX D'EXCELLENCE
DU MEILLEUR ENTREPRENANT



KORHA CREATION

MOTIVATION DU CHOIX

Fondée en 2000 par Monsieur BANGO Roger Koffi, jeune entrepreneur ivoirien, KORHA CREATION est une PME spécialisée dans le domaine de la mode vestimentaire.

KORHA CREATION a gagné en efficacité et en efficience par l'utilisation des technologies modernes (technique innovante de broderie avec la peinture) et une technique de distribution qui lui permet de déployer sa marque sur toute l'étendue du territoire national et même au-delà des frontières. La jeunesse de son personnel explique, en partie, la vitalité de cette structure ainsi que l'innovation dans les produits proposés aux clients.

Dans un secteur bien souvent caractérisé par l'informel, KORHA CREATION développe une gouvernance qui se distingue non seulement par le respect des dispositions réglementaires et fiscales mais aussi par la qualité du management du personnel.

En outre, il s'inscrit dans l'économie durable par le respect de l'environnement en valorisant les déchets issus des chutes des tissus.

Enfin, KORHA CREATION utilise des produits locaux à savoir les tissus et pagens traditionnels pour la confection de ses vêtements et accessoires de mode. Sa vision est de contribuer à l'expansion de l'industrie de la mode en Côte d'Ivoire par la création d'une chaîne de valeurs.

CRITERES DE SELECTION

1. Gouvernance ;
2. Innovation technologique ;
3. Création d'emplois et genres ;
4. Respect de l'environnement ;
5. Territorialité.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR CHEF
D'ENTREPRISE CATÉGORIE JEUNE



M. TRA BI SAHALI
ANGE ROMÉO

Directeur Général de INTELLIGENCE

MOTIVATION DU CHOIX

M. Ange TRA BI est un spécialiste du management et de la communication. Il est Associé-Gérant de INTELLIGENCE, une Entreprise de MZK Group qui comprend 8 organisations, dont trois à l'étranger (Burkina, Mali, France) exerçant dans l'évènementiel, l'intelligence territoriale, les études et le conseil.

Passionné des enjeux liés à la Gestion des Ressources Humaines, il crée en 2014, RH Mag, un magazine dédié aux Ressources Humaines, dont il est le Directeur de Publication. Dans la même logique, il initie en 2016 les RH AWARDS qui visent à célébrer le mérite des Gestionnaires des Ressources Humaines qui se sont les mieux illustrés.

Promoteur de plusieurs évènements professionnels dont les Journées Nationales des Métiers et le Forum African Dream, il s'est bâti une réputation d'entrepreneur-innovant et de fin perfectionniste.

En 2017, ces initiatives lui ont valu une reconnaissance à l'échelle internationale avec la distinction à titre honorifique de « Jeunes Leaders du futur » par le Forum International CRANS MONTANA.

CRITERES DE SELECTION

1. Respect des exigences légales et réglementaires applicables au secteur d'activité ;
2. Obligations de transparence ;
3. Qualité du projet d'entreprise ;
4. Emploi et Gestion des ressources humaines ;
5. Performance de l'entreprise ;
6. Profil du chef d'entreprise.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR CHEF
D'ENTREPRISE CATÉGORIE FEMME



MME DÉSYRÉE
FOUQUERAY-PORQUET

Directrice Générale de Quick Net Services

MOTIVATION DU CHOIX

Diplômée en 1998 de SUP de CO Reims (aujourd'hui NEOMA Business School) en Marketing et Business International, Désyrée FOUQUERAY-PORQUET débute sa carrière en 1999 chez Xerox à Paris en tant qu'Ingénieur Commercial, où elle acquiert les bases de la négociation et de la relation commerciale clients.

Elle fonde, en 2003, à Abidjan, IVOIRE NETTOYAGE SERVICES (IVNET), une entreprise spécialisée dans le domaine de l'hygiène. Cette société s'est agrandie et opère à ce jour sous le nom de QUICKNET ATALIAN Global Services.

Son goût de l'entrepreneuriat la pousse également à créer en 2009 FAME GROUP, société de services B to B Premium (Traiteur, consultation, centre d'affaires et d'organisation d'événements professionnels).

Sur le plan social, elle s'investit dans des projets caritatifs tournés vers les femmes et l'insertion des jeunes, à travers des ONG telles que l'ONG YELENBA pour l'autonomisation des femmes et la sensibilisation des jeunes filles.

CRITERES DE SELECTION

1. Description de l'Entreprise ;
2. Gouvernance ;
3. Création d'emploi et genre ;
4. Territorialité ;
5. Finances ;
6. Perspectives de de développement à l'horizon 2020.

PRIX D'EXCELLENCE DU MEILLEUR
CHEF D'ENTREPRISE CATÉGORIE
CHAMPION NATIONAL



M. KONAN JEAN-LUC ABOU

*Président Directeur Général de la Compagnie
Transnationale d'Investissement (CTI)*

MOTIVATION DU CHOIX

Monsieur Jean-Luc KONAN Abou est un banquier totalisant plus de 20 ans d'expérience dans le secteur financier. Il a obtenu un DESS en Banque et Finances à l'Université Paris V et un Master en Banque et Ingénierie Financière à l'École Supérieure de Commerce de Toulouse.

Il débute sa carrière en qualité d'auditeur chez Arthur Andersen en 1996, avant de rejoindre BNP Paribas puis Citibank, et d'intégrer la Barclays Bank au Ghana où il a été le Directeur en charge des financements structurés pendant 5 ans pour le compte de 17 pays.

En 2013 il fonde le Groupe COFINA, tout en occupant les fonctions de Vice-Président de MJE Capital, Cabinet d'ingénierie financière basé à Dubaï.

COFINA, qui ambitionne d'être le modèle panafricain de la finance inclusive est aujourd'hui la seule institution régionale à capitaux africains, spécialisée dans le financement des PME. Elle est présente dans 6 pays (Sénégal, Guinée, Gabon, Congo, Mali et Côte d'Ivoire) avec sa filiale CAC (Compagnie Africaine de Crédit).

Elle a été élue meilleure Institution de Microfinance de Côte d'Ivoire en 2018.

CRITERES DE SELECTION

1. Respect des exigences légales et réglementaires applicables au secteur d'activité ;
2. Obligations de transparence ;
3. Qualité du projet d'entreprise ;
4. Emploi et Gestion des ressources humaines ;
5. Performance de l'entreprise ;
6. Profil du Chef d'Entreprise.



Prix d'Excellence 2019

*“La valeur d’un homme tient
dans sa capacité à donner et non
dans sa capacité à recevoir.”*



Albert Einstein



www.prixdexcellence.gouv.ci